



*Sommaire des
réalisations
Bilan de
l'an 3*

Novembre 2002

*Plan d'action
« Un environnement à valoriser »*

Ce document a été préparé par :

*Huguette Ranger
Julie Grandmaison
Sylvie Pagé
Pierre Caron*

*Direction de l'environnement et
du développement durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation*

Pour information :

*Direction de l'environnement et
du développement durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2150
Télécopieur : (418) 380-2163*

Message du président

De tout temps, l'agriculture a été pratiquée au Québec par des femmes et des hommes fiers et déterminés, habiles à maîtriser un environnement parfois inhospitalier. Mélange de volonté et de savoir-faire transmis au fil des générations, l'agriculture québécoise est devenue aujourd'hui prospère et représente le cœur de l'activité économique de nombreuses collectivités locales. Toutefois, le développement économique, laissé à lui-même, a montré qu'il peut engendrer des effets néfastes sur la pérennité des ressources agricoles.

C'est pourquoi, depuis déjà plusieurs années, les artisans du secteur agricole ont amorcé une redéfinition de leurs façons de faire dans le but de mieux intégrer les composantes sociale et environnementale à leurs impératifs économiques. Le développement durable de l'agriculture, quoiqu'en disent certains, est devenu plus qu'un discours, il est aujourd'hui réalité. Une réalité qui s'est traduite, entre autres, par des engagements à long terme, tant de la part de ceux qui vivent des fruits des ressources agricoles que de ceux qui les accompagnent.

Depuis 1999, plus particulièrement, les producteurs et productrices agricoles de toutes les régions du Québec ont accepté d'entreprendre une accélération du « virage vert ». Les résultats du virage, bien amorcé, commencent à prendre forme. En 1999, donc, nous avons convenu tous ensemble de suivre régulièrement l'état d'avancement des efforts de l'industrie agricole vers la reprise en mains de sa pérennité. Deux bilans annuels ont déjà été produits qui permettent, en toute transparence, d'apprécier le chemin parcouru. Et, en ce sens, c'est avec grand plaisir que je dépose aujourd'hui le troisième bilan annuel qui démontre, encore une fois, que l'effort se maintient dans le sens des objectifs fixés.

En cette année charnière où une nouvelle réglementation environnementale agricole est entrée en vigueur, ce bilan prend toute son importance puisqu'il se situe à la veille d'une nouvelle poussée « environnementale ».

Je souhaite à tous une bonne lecture et vous invite à apprécier pleinement les réels efforts des intervenants en vue d'assurer aux générations naissantes un environnement de qualité.

M^e Jules Brière, président

Groupe de travail « Un environnement à valoriser »

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « UN ENVIRONNEMENT À VALORISER »

Présents lors de la rencontre du 25 septembre 2002

Président :	<i>M^e Jules Brière, Lavery, de Billy, avocats</i>
Secrétaire :	<i>Huguette Ranger, Direction de l'environnement et du développement durable, MAPAQ</i>
Membres :	
<i>Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)</i>	<i>Pierre Doré, directeur Yves Martineau*(absent)</i>
<i>Coopérative fédérée de Québec (CFQ)</i>	<i>Denis Richard, 2^e vice-président (absent) Michel Brosseau*- directeur</i>
<i>Fédération québécoise des municipalités (FQM)</i>	<i>Pascal Sarrazin</i>
<i>Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA)</i>	<i>Gilles Desaulniers, directeur général Claude Bernard*</i>
<i>Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM)</i>	<i>Roger Martel*- adjoint</i>
<i>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)</i>	<i>Jacques Lebuis, sous-ministre adjoint Denis Sanfaçon*- directeur Julie Grandmaison *</i>
<i>Ministère de l'Environnement du Québec (MENV)</i>	<i>Pierre Baril, sous-ministre adjoint Denis Boutin* Raynald Gagnon*</i>
<i>Ordre des agronomes du Québec (OAQ)</i>	<i>Claire Bolduc, présidente Marcel Michaud*</i>
<i>Union des municipalités du Québec (UMQ)</i>	<i>Diane Fortin, urbaniste</i>
<i>Union des producteurs agricoles (UPA)</i>	<i>Christian Lacasse, vice-président Louis Ménard* Daniel Bernier* (absent)</i>
<i>Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) - (Absences impératives BAPE)</i>	<i>Roch Bibeau, président de la Commission agriculture Isabelle Breune*, chargée de projet</i>

** personnes accompagnatrices*

FAITS SAILLANTS 2001-2002

Rendez-vous de mi-parcours

En octobre 2001, se tenait cet événement d'envergure qui a permis d'adapter le plan de travail en convenant, au terme d'échanges fructueux, de consensus et d'engagements (<http://www.agr.gouv.qc.ca/forum01/index.html>) pour la transformation alimentaire, la qualité des aliments et l'agroenvironnement.

Programme Prime-Vert

1 110 ouvrages d'entreposage des fumiers ou de lisiers en 2001-2002 ont été réalisés pour des investissements privés et publics de 76,9 M \$.

Plus de 10 400 entreprises agricoles, détenant 84 % des unités animales visées (1,63 M unités animales), disposent d'un entreposage conforme à la réglementation.

78 rampes d'épandage subventionnées permettent d'épandre 310 000 m³ additionnels de déjections animales.

L'effectif des clubs-conseils a connu une croissance de 23 % comparativement à l'année 2000-2001 (4 949 membres au 31 mars 2002).

3 organismes de gestion des fumiers ont offerts des services à 1 024 entreprises agricoles.

Utilisation des pesticides

Dans le cadre de la Stratégie phytosanitaire, 27 projets de transfert technologique ont été rendus possibles grâce à une aide gouvernementale de plus de 485 000 \$.

PAEF

Quelque 7 000 PAEF ont été réalisés ou mis à jour par les conseillers des clubs-conseils en agroenvironnement, des organismes de gestion

des fumiers, des coopératives, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) et des agronomes oeuvrant en pratique privée.

Activités de vulgarisation

Les directions régionales du MAPAQ, en collaboration avec les intervenants du milieu, ont organisé 117 journées de démonstration à la ferme (environ 9 000 participants), 162 conférences, colloques et kiosques (environ 12 000 participants) et finalement environ 140 communications écrites. La Coopérative fédérée de Québec (CFQ) a organisé des journées d'information sur les exigences réglementaires (environ 350 participants). Le MENV s'est impliqué dans de nombreuses activités de vulgarisation telles que conférences, articles écrits, conférences de presse, lettres de sensibilisation au PAEF. Les conseillers des clubs-conseils en agroenvironnement, des organismes de gestion des fumiers, les partenaires dans la Stratégie Phytosanitaire, les agents en agroenvironnement de l'UPA et les consultants privés ont également réalisé plusieurs activités de vulgarisation auprès des clientèles agricoles et intervenants du milieu.

Programmation scientifique de l'IRDA

113 projets de recherche & de développement, dont plus de 85 % dans le domaine de l'agroenvironnement, ont nécessité des investissements privés et publics de l'ordre de 8,5 M \$. Ces projets ont été réalisés en collaboration avec plus de 120 partenaires. Au-delà de 300 activités de transfert technologique ont aussi été organisées par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement.

Réduction des rejets de fumiers

L'utilisation de la phytase dans l'alimentation de 83 % des porcs, de 30 % des volailles et de 10 % des poulets à griller et dindons a permis de réduire considérablement la teneur en phosphore des rejets de fumiers.

Bonnes pratiques en agroenvironnement

Un « Phénix de l'environnement » a été décerné par le ministre de l'Environnement à la CFQ, à l'OAQ, à l'UPA et au MAPAQ pour la réalisation du document intitulé « Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole ».

Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA)

Parallèlement aux modifications apportées au Régime de protection des activités agricoles par la loi 184, des modifications importantes au *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA)* sont apportées afin de resserrer les exigences pour l'ajout d'animaux dans les zones d'activités limitées et d'exiger une gestion plus rigoureuse du fumier. Le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA) a été remplacé en juin 2002 par le *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* qui prévoit de nouvelles dispositions.

Projet de loi 184*

Le Projet de loi 184 est entré en vigueur le 21 juin 2001. Il modifie certaines dispositions législatives afin d'assurer la protection des activités agricoles dans une perspective de développement durable. Cette nouvelle législation permet :

- aux entreprises agricoles d'accroître leur production animale à certaines conditions, sans toutefois dépasser un seuil limite. Cet accroissement devra respecter toutes les normes environnementales en vigueur;

- les municipalités pourront réglementer certains aspects de l'implantation de nouveaux projets de production agricole dans des zones déterminées, conformément aux orientations gouvernementales régissant les schémas d'aménagement;
- d'introduire l'écoconditionnalité dans les programmes agricoles de soutien ou de stabilisation du revenu gérés par la Financière agricole du Québec.

Orientations gouvernementales en matière d'aménagement*

De nouvelles orientations sont entrées en vigueur en décembre 2002 (remplaçant celles de juin 1997). En plus de toucher les paramètres de distances séparatrices, les principales modifications apportées aux orientations visent à :

- clarifier les attentes sur la planification exigée de la MRC à l'égard de la zone agricole, plus particulièrement pour l'extension des périmètres d'urbanisation et le contrôle des usages non agricoles;
- prévoir le recours au zonage des productions à certaines conditions;
- clarifier les rôles respectifs du gouvernement et de la CPTAQ;
- clarifier les rôles respectifs des municipalités et du MENV.

* *Changements survenus durant la période 2001-2002 qui sont d'intérêt pour le présent bilan.*

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. <i>Message du président</i>	I
2. <i>Membres du Groupe de travail</i>	II
3. <i>Faits saillants</i>	III
4. <i>Historique du Plan d'action « Un environnement à valoriser » et évolution du mandat des partenaires responsables de sa mise en œuvre</i>	1
5. <i>Bref rappel du Plan d'action « Un environnement à valoriser »</i>	2
6. <i>Tableau de bord 1999-2002</i>	3
7. NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2001-2002	12
• <i>Cible A : Élaboration d'un état de situation</i>	12 à 14
• <i>Cible B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement</i>	14 à 22
• <i>Cible C : Valorisation et certification environnementales</i>	22 et 23
• <i>Cible D : Implantation d'instruments économiques</i>	24

4. HISTORIQUE DU PLAN D'ACTION « UN ENVIRONNEMENT À VALORISER » ET ÉVOLUTION DU MANDAT DES PARTENAIRES RESPONSABLES DE SA MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre du suivi de la *Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois*, de mars 1998, les membres du Groupe de travail responsables de la thématique « Un environnement à valoriser »¹ ont reçu le mandat de préparer un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs convenus entre les partenaires. Ces objectifs traitaient des sujets suivants:

- la réglementation en agroenvironnement;
- le soutien financier gouvernemental en agroenvironnement;
- la responsabilisation des producteurs et productrices agricoles;
- les ententes de bon voisinage;
- la création d'un pôle majeur de R&D en agroenvironnement;
- la collecte sélective.

Le Plan d'action 1998-2005, développé par les membres du groupe de travail, a été adopté à l'unanimité lors du Rendez-vous des décideurs de mars 1999.

Le *Rendez-vous de mi-parcours du Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois* tenu en octobre 2001 a permis de faire le point en présence du premier ministre, M. Bernard Landry, sur les progrès accomplis en agroenvironnement sur la base du Plan d'action. Le bilan mi-parcours des réalisations 1998-2001 en agroenvironnement est disponible dans le site Web du MAPAQ à l'adresse :

<http://www.agr.gouv.qc.ca/forum01/index.html>.

Lors du Rendez-vous de mi-parcours, les représentants des organismes-membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » ont aussi convenu d'intensifier ensemble leurs efforts pour assurer la consolidation et l'enrichissement de leur plan commun d'action. Ainsi, ils ont décidé :

- de poursuivre leurs actions visant la diminution des risques de pollution ponctuelle et d'odeurs et d'accentuer leurs actions visant à réduire les risques de pollution diffuse;
- de s'engager, à long terme, dans le virage agroenvironnemental en se donnant une stratégie détaillant les objectifs, les moyens et les ressources à mettre en place de 2003 à 2010 pour réduire les problématiques de pollution ponctuelle et de pollution diffuse et pour assurer l'amélioration de la qualité de l'eau;
- d'intégrer aux principaux programmes d'aide financière gouvernementale des règles de conditionnalité qui incitent les entreprises agricoles au respect de normes environnementales;
- d'appuyer le ministre de l'Environnement dans la modernisation de la réglementation pour contrer la pollution d'origine agricole.

¹ Partenaires-membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser »

- milieu agricole – Union des producteurs agricoles (UPA)
- services à la production – Coopérative fédérée de Québec (CFQ), Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ)
- monde municipal et environnemental – Fédération québécoise des municipalités (FQM), Union des municipalités du Québec (UMQ), Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)
- gouvernement – ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ministère de l'Environnement (MENV), ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM).

5. BREF RAPPEL DU PLAN D'ACTION « UN ENVIRONNEMENT À VALORISER »

Le Plan d'action « Un environnement à valoriser » couvre la période 1998-2005. Ce plan intègre les actions menées par les différents partenaires et définit des objectifs communs de résultats.

L'objectif général du Plan d'action est que :

D'ici 2005, les quelque 20 000 fermes représentant près de 90 % de l'activité agricole au Québec auront entrepris l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'entreposage et de la gestion des fumiers, de la gestion des fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau en milieu agricole et de l'utilisation des pesticides.

Avec l'ajout, en avril 2001, d'une cible concernant l'implantation d'instruments économiques, ce plan compte dorénavant sur quatre cibles prioritaires pour atteindre cet objectif général. Ces cibles décrivent 13 résultats à atteindre, auxquels sont rattachées 40 actions menées en concertation par les partenaires de l'agroenvironnement.

Le tableau de bord, intitulé « *Sommaire des réalisations - Bilan de l'an 3* » et intégré à ce document, rappelle les cibles du Plan d'action et le calendrier de leur mise en œuvre, indique les maîtres d'œuvre responsables des actions et leurs collaborateurs, et précise les indicateurs de suivi que se sont fixés les partenaires. Ce tableau présente d'un coup d'œil, les résultats annuels atteints depuis 1999. Les notes complémentaires, à la suite du tableau de bord, font état de l'avancement des actions ou encore comment celles-ci ont été réalignées. Ces notes sont extraites des rapports fournis par les partenaires en *leadership de réalisation*. À titre de maîtres d'œuvre et coordonnateurs de diverses actions, ces partenaires sont responsables de présenter au nom de tous leurs collaborateurs une reddition de compte annuelle.

Depuis septembre 2001, les membres du Groupe de travail responsables de la *mise en œuvre du consensus de 1998 sur la collecte sélective* travaillent à partir d'une structure de concertation distincte de celle sur l'agroenvironnement. Les résultats des travaux de ces partenaires ne figurent donc plus aux documents produits par les membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser ».

Les partenaires-membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » s'impliquent de différentes façons dans la réalisation du Plan d'action, soit sur le plan de l'aide financière (programme Prime-Vert du MAPAQ, Programme agroenvironnemental du CDAQ géré par l'UPA, Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent – Phase 3), du soutien professionnel (clubs-conseils en agroenvironnement, services-conseils gouvernementaux, privés et coopératifs, formation, activités de sensibilisation, Institut de recherche et développement en agroenvironnement – IRDA, etc.) ou de la réglementation (*Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* en remplacement du *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole*, *Règlement sur les pesticides*). La stratégie agroenvironnementale de l'UPA, visant la responsabilisation des producteurs et des productrices agricoles, est aussi mise à contribution.

Tableau de bord
1999-2002



Sommaire des
réalisations
Bilan de
l'an 3

*Plan d'action
« Un environnement à valoriser »*

D'ici 2005, les quelque 20 000 fermes représentant près de 90 % de l'activité agricole au Québec auront entrepris l'adoption* de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, dans les domaines de l'entreposage et de la gestion des fumiers, de la gestion des fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau en milieu agricole et de l'utilisation des pesticides.

(*) Le niveau d'adoption visé des pratiques dans chacun des domaines indiqués est précisé à l'intérieur de la cible sur l'implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Abréviations :

Organisations membres du Groupe de travail et partenaires dans la réalisation du Plan d'action

AQINAC : Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière

CFQ : Coopérative fédérée de Québec

FQM : Fédération québécoise des municipalités

IRDA : Institut de recherche et développement en agroenvironnement

MAMM : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MENV : Ministère de l'Environnement

OAQ : Ordre des agronomes du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec

UPA : Union des producteurs agricoles

UQCN : Union québécoise de la conservation de la nature

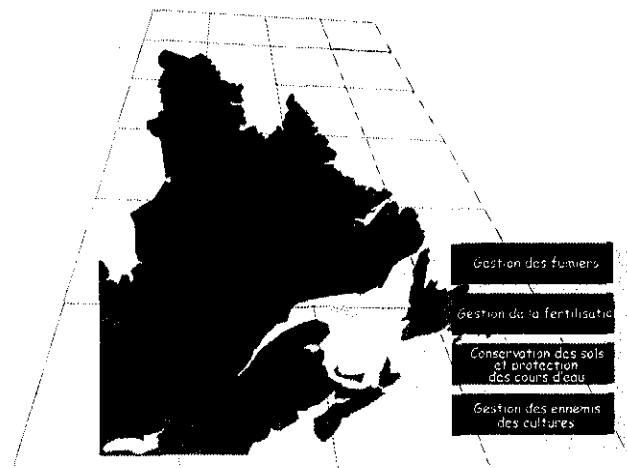
Organisations associées à la réalisation du Plan d'action:

•Équipe BPR-GREPA :

– Groupe-conseil BPR

– GREPA : Groupe de recherche en économie et politique agricoles

MEQ : Ministère de l'Éducation



Situation prévalant lors de l'élaboration du plan d'action (automne 1998)

- Il y a un manque d'information pour établir un diagnostic précis en agroenvironnement pour chacune des fermes, ce qui limite notre capacité à évaluer l'ampleur des actions correctrices qu'il faut réaliser tant à l'échelle de la ferme ou d'un secteur de production que d'une région.
- Les diverses bases de données permettant de recueillir de l'information relative aux pratiques agricoles des fermes québécoises ne sont pas en mesure de fournir un portrait agroenvironnemental complet de celles-ci.
- Un portrait a été réalisé dans le porc avec un taux de participation de 95,6 % sur un potentiel de quelque 2 700 entreprises porcines.
- Par ailleurs, la situation environnementale en milieu agricole est de mieux en mieux documentée. Les études sur la qualité de l'eau publiées depuis 1978 démontrent une dégradation plus élevée pour les bassins agricoles. L'effet cumulatif des problèmes individuels dans certains territoires est également mieux connu, notamment à l'échelle des municipalités en surplus de fumier. Le suivi de cette information sous forme d'indicateurs permettrait d'évaluer à long terme la progression du secteur agricole en matière de performance environnementale.
- Les intervenants agricoles ont besoin d'un système d'information crédible pour bien évaluer la situation, suivre les résultats obtenus et faire connaître les progrès accomplis.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*) leadership	Éléments de suivi
PORTRAIT AGROENVIRONNEMENTAL DES FERMES DU QUÉBEC	D'ici l'an 2000, réalisation du Portrait agroenvironnemental de quelque 20 000 fermes québécoises	1. Préparer le recensement des fermes (terminé à l'automne 1998)	Comité de gestion MAPAQ, UPA*, IRDA, équipe de réalisation BPR-GREPA	Respect du calendrier
		2. Réaliser le recensement des quelque 20 000 fermes visées (terminé en mai 1999)	Équipe BPR-GREPA avec l'appui de l'UPA*, MAPAQ et MENV ainsi que le soutien du Comité d'orientation et de suivi (CFQ, UQCN, AQINAC, IRDA, MENV, UPA et MAPAQ)	Taux de participation au recensement
		3. Traiter les données recueillies et faire connaître l'état de situation des entreprises visitées (terminé en septembre 2000)	UPA*, MAPAQ, Équipe BPR-GREPA	Respect du calendrier

BILAN
D'AVRIL 1999 À MARS 2000

Actions 1, 2, 3 - UPA

- Recensement terminé en mai 1999.
- Taux de participation de 88 %
- Élaboration de la Stratégie de diffusion des résultats du Portrait par l'UPA et ses fédérations affiliées
- Diffusion des divers rapports selon le calendrier suivant :
 - Provincial : congrès UPA, décembre
 - Régionaux : février - mars
 - Sectoriels : avril
 - Bassins : avril
 - Personnalisé : à venir (mai)
- Campagne d'information pour l'appropriation des résultats par les producteurs agricoles et les intervenants concernés (décembre à mars 2000).
- L'information obtenue lors du recensement servira à trouver des actions prioritaires en lien avec les problématiques.

BILAN
D'AVRIL 2000 À MARS 2001

Actions 1, 2, 3 - UPA

- Recensement terminé en mai 1999.
- 20 358 fermes visées, 17 915 fermes recensées, taux de participation de 88 %.
- Analyse des résultats et rédaction des différents rapports réalisés d'octobre 1999 à septembre 2000.
 - 32 rapports produits
 - 15 rapports régionaux
 - 12 rapports sectoriels
 - 3 rapports par bassin versant
 - 1 document provincial et 1 rapport synthèse.
- Présentation des résultats issus des rapports aux producteurs et intervenants (assemblées de fédérations, réunions d'information, TCN, revues spécialisées...).
- Rapport personnalisé envoyé à chacune des 17 915 fermes recensées (automne 2000).
- Conclusion d'une entente MAPAQ-UPA sur la gestion du fichier du Portrait (hiver 2001).
- Actions complétées en 2000-2001.

BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Actions 1, 2, 3 - UPA « Actions complétées »

Le Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec figure parmi les sources d'information les plus utiles au secteur agricole et sert à documenter les initiatives régionales et sectorielles de développement durable de l'agriculture.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*) leadership	Éléments de suivi		
ANALYSE DE LA SITUATION AGROENVIRONNEMENTALE	D'ici 2001, précision et calibrage des pistes d'action prioritaires	4. Réaliser une étude mettant en perspective les objectifs de croissance par production et l'impact sur l'environnement	MENV*, MAPAQ, UPA, AQINAC	Étude réalisée		
		5. Procéder à l'analyse des données du recensement des fermes sur une base territoriale et sectorielle de façon à pouvoir traiter en priorité et soigner davantage l'analyse dans les secteurs et territoires ciblés pour leurs problèmes agroenvironnementaux plus concentrés et aigus	UPA par le Comité d'orientation et de suivi (UPA, CFQ, UQCN, AQINAC, IRDA, MENV et MAPAQ)	Analyses réalisées		
		6. Préciser et calibrer les objectifs de résultats à atteindre dans le cadre de ce plan d'action ainsi que développer des indicateurs de suivi reconnus et standards	MAPAQ*, UPA, MENV, MAMM, OAO, CFQ, AQINAC, UQCN, FQM, UMQ	Objectifs établis Indicateurs développés		
		7. Produire des bilans réguliers sur l'état de l'environnement en milieu agricole (en continu)	MENV*	Bilan publié		
		8. Soutenir un projet-pilote pour une MRC qui permettra d'explorer un mode de planification du développement de la zone agricole prenant en compte la problématique agroenvironnementale du territoire	MAMM*, OAO, FQM, UMQ	Projet-pilote réalisé		
		9. Faire une évaluation des bénéfices économiques, sur le plan social et environnemental, liés à l'atteinte des objectifs du plan d'action	UQCN*, MENV, FQM	Étude réalisée		
		SUIVI DE LA SITUATION AGROENVIRONNEMENTALE DES FERMES	D'ici 2005, mise en place d'un processus de mise à jour régulière et améliorée de l'information relative aux pratiques agroenvironnementales des entreprises agricoles	10. Concevoir un système de mise à jour du Portrait agroenvironnemental des fermes	MAPAQ*, UPA	Système de mise à jour défini
				11. Développer un suivi de l'évolution des perceptions de la population à l'égard des activités agricoles et de leur impact sur l'environnement	UQCN*, UMQ, FQM	Projet de recherche et étude réalisés

BILAN D'AVRIL 1999 À MARS 2000
<p>Action 4 - MENV</p> <ul style="list-style-type: none"> Domaine de l'étude défini, méthodologie établie, réalisation en 2000.
<p>Action 5 - UPA</p> <ul style="list-style-type: none"> L'analyse sera amorcée dès que les rapports sommaires prévus seront complétés.
<p>Action 6 - MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> Travaux débutés au MAPAQ, ouverture aux partenaires régionaux, établissement d'objectifs régionaux à venir.
<p>Action 7 - MENV</p> <ul style="list-style-type: none"> Production du volet agricole du Rapport sur l'état de l'environnement. Diffusion par Internet. Études sur la qualité de l'eau.
<p>Action 8 - MAMM</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport final déposé en février, proposition d'une démarche à la MRC en mars, évaluation à venir sur l'exportabilité du projet.
<p>Action 9 - UQCN</p> <ul style="list-style-type: none"> Étude amorcée à l'automne 1999. Rapport disponible en juin.
<p>Action 10 - MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> Va venir après l'analyse des résultats du portrait et l'élaboration des plans d'action.
<p>Action 11 - UQCN</p> <p>Étude amorcée en décembre. Formation d'un comité consultatif pour l'étude. Rapport complété au printemps 2001.</p>

BILAN D'AVRIL 2000 À MARS 2001
<p>Action 4 - MENV</p> <ul style="list-style-type: none"> Cadre méthodologique établi; l'évaluation des scénarios de croissance et de leur impact sur l'environnement est amorcée.
<p>Action 5 - UPA</p> <ul style="list-style-type: none"> À partir des résultats du Portrait, élaboration d'un cadre provincial d'intervention et de 33 plans d'action des fédérations affiliées. 14 plans de résultats définis par les directions régionales du MAPAQ.
<p>Action 6 - MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs sur les odeurs, la conservation des sols et la protection des cours d'eau ont été précisés ainsi que des indicateurs de suivi.
<p>Action 7 - MENV</p> <ul style="list-style-type: none"> Production d'un rapport sur l'état de l'environnement en milieu agricole (à diffuser dans Internet); publication d'études sur la qualité de l'eau.
<p>Action 8 - MAMM</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{re} phase complétée - réalisation d'une étude agroenvironnementale de la MRC et approbation d'un plan de travail. À venir: réalisation d'un plan et évaluation de l'exportabilité du projet.
<p>Action 9 - UQCN</p> <ul style="list-style-type: none"> Étude complétée transmise en mars 2001; présentation officielle à prévoir.
<p>Action 10 - MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> Sera amorcée en 2001-2002 avec l'analyse de différents scénarios.
<p>Action 11 - UQCN</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{re} phase - Le rapport sur la production porcine sera disponible à l'été 2001.

BILAN D'AVRIL 2001 À MARS 2002
<p>Action 4 - MENV</p> <p>Étude en cours de réalisation au MENV faisant appel à un outil développé par l'INRS-Eau, le système GIBSI; l'évaluation portera uniquement sur le bassin versant de la rivière Chaudière et sur ses sous-bassins.</p>
<p>Action 5 - UPA - MAPAQ</p> <p>Réalisation et actualisation des plans d'action.</p>
<p>Action 6 - MAPAQ « Action complétée »</p> <p>La mise à jour du Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec permettra la collecte des données pour le suivi des indicateurs.</p>
<p>Action 7 - MENV</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapport sur l'état de situation de l'environnement en milieu agricole en cours de réalisation; Rapports sur le suivi de la qualité des eaux de surface (bassins versants) en cours de réalisation; Étude sur la qualité de l'eau potable amorcée.
<p>Action 8 - MAMM</p> <p>Subvention accordée pour la réalisation de la phase 2 d'une étude relative à l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du territoire agricole.</p>
<p>Action 9 - UQCN « Action complétée »</p>
<p>Action 10 - MAPAQ</p> <p>Création d'un comité technique qui examine des options et recommande au comité de gestion les scénarios les plus efficaces de mise à jour du portrait.</p>
<p>Action 11 - UQCN « Action complétée »</p>

CIBLE B. L'implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Situation prévalant lors de l'élaboration du plan d'action (automne 1998)

- Dans le domaine de l'entreposage des fumiers, des 14 000 entreprises visées par le règlement (pour 83 % des unités animales - u.a.), environ 5 000 fermes (pour 54 % des u.a.) disposent d'un entreposage étanche et suffisant et les 9 000 autres (comptant 46 % des u.a.) n'en ont pas.
- La surfertilisation des sols en N et P et les régions en surplus de fumier représentent à court terme le principal défi environnemental.
- Les cultures de maïs, soya, céréales et pommes de terre utilisent 75 % des pesticides en agriculture et les herbicides représentent 65 % des pesticides utilisés.
- Ajout en 2000-2001 - Le Portrait agroenvironnemental révèle que 17 % des lisiers sont épandus par rampe, 20 % des lisiers épandus sur des cultures annuelles sont incorporés après 24 heures, 12 % des superficies de cultures annuelles sont en travail réduit, 19 % des entreprises aménagent des bandes riveraines et de 40 à 55 % du cheptel ruminant n'a pas accès aux cours d'eau.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*leadership)	Éléments de suivi
ENTREPOSAGE ET GESTION DES FUMIERS	D'ici 2003, entreposage étanche et suffisant des fumiers pour 100 % des unités animales des entreprises tenues à un tel entreposage en vertu du règlement et selon le calendrier de Prime-Vert. <i>L'atteinte de cet objectif est particulièrement tributaire des effets escomptés (notamment sur le rythme de délivrance des certificats d'autorisation) d'une exécution diligente d'engagements pris dans le cadre du suivi du Forum des décideurs quant à la réglementation et au soutien financier, d'une part, et à la responsabilisation des producteurs et productrices, d'autre part.</i>	12. Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices à l'importance de l'entreposage étanche et suffisant des fumiers et des exigences réglementaires dans le domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Nombre d'activités et clientèle rejointe
		13. Offrir le soutien technique et financier nécessaire à la construction d'ouvrages d'entreposage (incluant les méthodes alternatives)	MAPAQ*, MENV	Nombre de projets et d'unités animales (u.a.)
		14. Mettre en place les éléments facilitant la délivrance des certificats d'autorisation du MENV	MENV*, UPA, MAPAQ	Solutions en place
		15. Mettre en place un mécanisme administratif de coordination régionale MENV-MAPAQ	MENV*, UPA, MAPAQ*	Régions avec mécanisme
		D'ici 2005, épandage de 50 % des volumes de lisiers selon des méthodes* minimisant la propagation des odeurs et les pertes en éléments fertilisants (objectif ajouté en 2000-2001).		16. Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices aux modes et moments d'épandage reconnus comme étant efficaces et respectueux du voisinage ainsi qu'aux exigences réglementaires dans le domaine
<i>*Utilisation de rampes d'épandage et incorporation rapide de fumiers épandus sur cultures annuelles.</i>		17. Offrir le soutien technique et financier à l'achat de rampes d'épandage (selon le Prime-Vert)	MAPAQ*	Nombre de projets et vol. touchés
		18. Promouvoir des méthodes de gestion des fumiers alternatives à l'épandage (ex. : traitement)	MAPAQ*, AQINAC	Nombre de projets et clientèle rejointe
		19. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	IRDA*	Programmation de R&D

BILAN D'AVRIL 1999 À MARS 2000

Action 12 - MAPAQ

- (+) 90 journées d'information, 1 800 participants; 30 démonstrations, 1 000 personnes; diverses publications produites.

Action 13 - MAPAQ

- Bonification Prime-Vert, résultats sans précédent : 1 082 projets de structures.

Action 14 - MENV

- Processus d'examen amélioré, effectifs augmentés (30 personnes), canal de traitement simplifié, délais réduits.

Action 15 - MENV-MAPAQ

- Toutes les régions sont à mettre en place ce mécanisme (tables de discussion, formation en commun, échange d'information).

Action 16 - MAPAQ

- 1 000 participants à des sessions d'information, 450 participants à des démonstrations, articles.

Action 17 - MAPAQ

- Prime-Vert a permis l'acquisition de rampes d'épandage par 67 entreprises (235 000 m²).

Action 18 - MAPAQ

- Implantation de 7 projets et de 3 technologies dans le cadre du programme d'aide à l'implantation de vitrines technologiques.

Action 19 - MAPAQ

- En 1999-2000, la programmation scientifique de l'IRDA comptait plus de 130 projets, dont plusieurs soutiennent les 4 domaines prioritaires du plan d'action. Budget 1999

BILAN D'AVRIL 2000 À MARS 2001

Action 12 - MAPAQ

- (+) 26 journées d'information, 2 750 participants, 27 démonstrations, 1 000 personnes, diverses publications produites.

Action 13 - MAPAQ

- Prime-Vert, nouveau sommet : 1 222 projets de structures.

Action 14 - MENV

- Canal de traitement simplifié avec délais réduits; +40 % de c.a. délivrés en deux ans.

Action 15 - MENV-MAPAQ

- Un mécanisme de coordination est en place dans toutes les régions (tables de discussion, échange d'information.).

Action 16 - MAPAQ

- 19 activités d'information, 1 000 participants; 22 démonstrations, 600 personnes; 20 communications écrites; agents de l'UPA en agroenvironnement, 13 activités et 800 participants.

Action 17 - MAPAQ

- Prime-Vert, 78 projets d'acquisition de rampes d'épandage (+ 16 % p/r 99-00); 7 500 diagrammes d'épandage.

Action 18 - MAPAQ

- Ajout d'une vitrine aux sept en place; trois projets de traitement pour l'aviculture; étude du MAPAQ-AFEQ sur un traitement fertilisant organique

Action 19 - IRDA

- En 2000-2001, 20 projets sur l'entreposage et la gestion des fumiers et plus de 20 organismes-collaborateurs.

BILAN D'AVRIL 2001 À MARS 2002

Actions 12, 16, 20

CFQ : 1 500 carnets de champs distribués, 7 journées d'information sur les exigences réglementaires (350 producteurs), documents et sessions de formation sur les normes environnementales (représentants en production porcine) et sessions de perfectionnement (35 conseillers);

MAPAQ :

117 journées agricoles de démonstration à la ferme, (9 000 participants) 162 conférences, colloques, kiosques (12 000 participants), 139 communications écrites;

MENV :

Nouvelle édition du *Guide technique d'entreposage des fumiers*, conférences, articles, émissions de télévision, conférences de presse, lettres de sensibilisation au PAEF;

UPA :

Plusieurs activités de sensibilisation et d'information par les agents agroenvironnementaux, plusieurs articles, trousse d'autoévaluation en agroenvironnement (producteurs de pomme de terre), dossier spécial sur le PAEF dans la revue *Grandes cultures*.

(voir notes complémentaires pour actions CCA et Stratégie phytosanitaire).

Action 13 - MAPAQ

Prime-Vert - 1 110 ouvrages d'entreposage des fumiers ou de méthode alternatives reconnues.

Action 14 - MENV

Délivrance de 2 000 certificats d'autorisation. Divers mécanismes régionaux privilégiés : formation d'agents multiplicateurs; rencontres de groupes; développement d'outils.

Action 15 - MENV-MAPAQ

Des mécanismes de coordination régionale disponibles.

Action 16 - MAPAQ - MENV - UPA

Information intégrée dorénavant à l'action 12.

Action 17 - MAPAQ

78 rampes d'épandage financées dans le cadre du programme Prime-Vert.

Action 18 - MAPAQ

4 projets individuels de traitement et 2 projets d'usines régionales de traitement des fumiers.

Action 19 - IRDA

19 projets se poursuivent sur l'entreposage et la gestion des fumiers : plus de 20 organismes collaborateurs.

Axe de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*leadership)	Éléments de suivi
GESTION DES FERTILISANTS	D'ici 2003, réalisation de plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) par l'ensemble des entreprises visées par le règlement et selon le calendrier prévu.	20. Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices à l'importance du PAEF et du registre d'épandage en tant qu'outils de gestion agroenvironnementale pour la ferme et les informer des exigences réglementaires dans le domaine	MAPAQ*, MENV, UPA, CFQ, OAQ	<ul style="list-style-type: none"> Clientèle rejointe Nombre d'activités
		21. Développer des moyens de faciliter la réalisation de PAEF et, au besoin, ajuster la réglementation	MENV*, MAPAQ, UPA, CFQ, OAQ, AQINAC, UQCN	Moyens mis en place
		22. Offrir le soutien technique et financier nécessaire à la réalisation de PAEF :		Nombre de PAEF réalisés
		a) adhésion aux clubs agroenvironnementaux	MAPAQ*, UPA*	Nombre de clubs et de producteurs et productrices
		b) formation des producteurs et productrices	MENV*, MEQ	Nombre d'inscriptions aux cours
		c) autres formules de services-conseils	CFQ*, AQINAC, OAQ	Nombre de ressources-conseils
		23. Mise en place d'un programme de surveillance professionnelle permettant d'assurer la qualité des services-conseils dans le domaine de la fertilisation	OAQ*	Nombre d'agronomes suivis
		24. Promouvoir la valorisation des engrais de fermes	MAPAQ*, CFQ, AQINAC	Projets réalisés Clientèle rejointe
		25. Offrir des solutions aux agriculteurs et agricultrices ayant une problématique de surplus de fumier à la ferme		
		a) l'utilisation de méthodes d'alimentation des animaux diminuant les rejets de N et P dans les déjections;	CFQ*, AQINAC	Nombre d'entreprises utilisatrices
		b) l'utilisation d'équipement et de technologies visant la réduction des volumes de fumiers;	MAPAQ*, MENV	Nombre de projets et clientèle rejointe
		c) le recours à un organisme de gestion des surplus de fumiers.	MAPAQ*, MENV	Nombre de producteurs et productrices et quantité gérée
		26. Mettre à profit les technologies de l'agriculture de précision (GPS ou géopositionnement par satellite)	CFQ*, AQINAC	Superficies couvertes
		27. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine, notamment le maintien des grilles de fertilisation à la fine pointe technologique	IRDA*	Programmation de R&D

**BILAN
D'AVRIL 1999 À MARS 2000**

- Action 20 - MAPAQ**
- 675 participants à 25 rencontres d'information, 16 articles publiés.
- Action 21 - MENV**
- Le comité technique s'est réuni et des modifications réglementaires ont été apportées. Le travail se poursuit.
- Action 22a) - MAPAQ-UPA**
- 72 clubs, 3 100 producteurs, 1 000 PAEF.
- Action 22b) - MENV**
- Formation offerte depuis le début de 1999 - quelque 250 inscriptions au total
- Action 22c) - CFQ**
- 31 coopératives avec conseillers en agroenvironnement, 250 PAEF, formation; AQINAC : 300 PAEF.
- Action 23 - OAQ**
- Tous les agronomes faisant des PAEF sont soumis à une surveillance professionnelle.
- Action 24 - MAPAQ**
- Projet de production d'engrais avec du fumier.
- Action 25a) - CFQ**
- Développement de produits et services en alimentation animale (ex. : phytase).
- Action 25b) - MAPAQ**
- 7 projets de vitrines en cours.
- Action 25c) - MAPAQ**
- 3 organismes, 571 entreprises-clients.
- Action 26 - CFQ**
- 19 coop. impliquées - 10 100 acres en 1999.
- Action 27 - MAPAQ**
- Voir action 19.

**BILAN
D'AVRIL 2000 À MARS 2001**

- Action 20 - MAPAQ**
- 1 500 participants à 40 activités d'information; 14 démonstrations et 300 personnes; rédaction d'articles.
- Action 21 - MENV**
- Février 2001 : mise en vigueur de solutions issues du comité de comités régionaux, poursuite du travail
- Action 22a) - MAPAQ-UPA**
- 76 clubs, 4 018 producteurs, 1 400 PAEF.
- Action 22b) - MENV - MEQ**
- Depuis le début du cours en 1999, 1 031 inscriptions, 430 au PAEF II, dont 351 réussites
- Action 22c) - CFQ - AQINAC**
- 31 coopératives, 450 néo-PAEF, 250 mises à jour, formation; 400/500 PAEF, AQINAC.
- Action 23 - OAQ**
- 104 agronomes faisant des PAEF ont été soumis à une inspection professionnelle.
- Action 24 - MAPAQ**
- Projets de production d'engrais avec du fumier.
- Action 25a) - CFQ-AQINAC**
- Développement de produits et services en alimentation animale (ex. : phytase).
- Action 25b) - MAPAQ-MENV**
- Évaluation de 13 procédés de traitement lisiers porcins, démonstration, BIOSOR.
- Action 25c) - MAPAQ**
- 3 OGF, 780 clients, 590 PAEF réalisés.
- Action 26 - CFQ**
- 19 coop, 3 700 hectares, 14 300 hectares depuis 1996.
- Action 27 - IRDA**
- 24 projets et plus de 15 organismes-collaborateurs.

**BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002**

- Action 20 - MAPAQ - MENV - UPA - CFQ - OAQ**
Information intégrée dorénavant à l'action 12.
- Action 21 - MENV**
Formation conjointe MENV-OAQ visant à améliorer les connaissances agronomiques et environnementales en gestion du phosphore (200 agronomes).
- Action 22a) - MAPAQ - UPA**
76 clubs, 4 949 producteurs et 3 532 PAEF.
- Action 22b) - MENV - MEQ**
Pendant l'année scolaire 2001-2002, 176 inscriptions au cours PAEF I et 127 au cours PAEF II (114 réussites sur 127).
- Action 22c) - CFQ - AQINAC**
Nombre de nouveaux PAEF et de PAEF mis à jour: CFQ - 700 et AQINAC - 1 250.
- Action 23 - OAQ**
49 agronomes impliqués dans la réalisation de PAEF ont été soumis à une inspection professionnelle. 52 PAEF ont été vérifiés. Il en est résulté 5 enquêtes particulières sur la compétence et 1 retrait de permis d'exercice.
- Action 24 - MAPAQ**
Mise en place de 2 usines régionales de traitement des fumiers.
- Action 25a) - CFQ-AQINAC**
- 80 % des moulées porcines produites dans le réseau coopératif contiennent de la phytase;
 - 95 % des porcs sont alimentés par trémies-abreuvoir.
- Action 25b) - MAPAQ-MENV**
Voir action 18.
- Action 25c) - MAPAQ**
3 OGF, 1 024 clients, 691 PAEF réalisés.
- Action 26 - CFQ**
8 836 hectares en travail au champ et en cartographie.
- Action 27 - IRDA**
18 projets et plus de 12 organismes collaborateurs.

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*) leadership	Éléments de suivi
CONSERVATION DES SOLS ET PROTECTION DES COURS D'EAU	D'ici 2003, utilisation du travail réduit* du sol sur plus de 25 % des superficies en cultures annuelles (objectif ajouté en 2000-2001) *travail du sol laissant plus de 30 % de résidus de culture après semis.	28. Mettre en place un comité technique visant à mieux circonscrire les pratiques de conservation des sols et à développer un programme de vulgarisation accordant la priorité à certains territoires et cultures plus à risques	MAPAQ*, CFQ, AQINAC	• Pratiques ciblées • Programme développé
		29. Promouvoir le Guide des bonnes pratiques en conservation des sols	MAPAQ*, UPA, CFQ, AQINAC	• Clientèle rejointe • Nombre d'activités
		30. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Programma-tion de R&D
		<hr/>		
UTILISATION DES PESTICIDES	D'ici 2005, protection des bandes riveraines* et contrôle de l'accès des animaux aux cours d'eau par 100 % des entreprises agricoles (objectif ajouté en 2000-2001). *Tel que défini par les normes et politiques en vigueur..	31. Promouvoir les guides de bonnes pratiques de protection des cours d'eau	MENV*, MAPAQ	• Clientèle rejointe • Nombre d'activités
		32. Favoriser la mise en place de plans d'action spécifiques pour les zones à risques de dégradation les plus élevées	MENV*, MAPAQ, FQM	Plans d'action développés
		33. Étudier la mise en place de mesures d'aide visant à compenser les coûts liés à l'instauration de pratiques de protection des cours d'eau	MENV*	Étude réalisée
		34. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	MAPAQ*, MENV, UPA	Programma-tion de R&D
		<hr/>		
UTILISATION DES PESTICIDES	D'ici 2000, maintien de l'objectif de la Stratégie phytosanitaire, qui est de réduire de 50 % l'utilisation des pesticides par rapport à 1992 D'ici 2003, pour les cultures céréales-maïs-soya, pomme et pomme de terre, 70 % des superficies utiliseront la lutte intégrée pour le contrôle des ennemis des cultures et auront réduit l'utilisation des pesticides de 50 %.	35. Accentuer les efforts de la Stratégie phytosanitaire et en évaluer les perspectives au-delà de l'an 2000	MAPAQ*, UPA, CFQ, MENV, AQINAC	Quantité de pesticides utilisée
		36. Mettre en œuvre le Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000	MAPAQ*, UPA, MENV, UQCN	• Nombre d'hectares en lutte intégrée • Quantité de pesticides utilisée
		37. Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine	IRDA*	Programma-tion R&D

**BILAN
D'AVRIL 1999 À MARS 2000**

- Action 28 – MAPAQ**
- Optimiser les efforts des différentes équipes de travail pour dégager les pratiques.
- Action 29 – MAPAQ**
- Préparation du Guide des bonnes pratiques en grandes cultures et diffusion prochaine.
- Actions 30, 34 et 37 – MAPAQ**
- Voir action 19.
- Action 31 – MENV**
- Évaluation à faire de la nécessité de produire un nouveau guide ou d'adapter les guides existants en tenant compte des besoins spécifiques du secteur agricole.
- Action 32 – MENV**
- Travaux à réaliser, notamment avec la contribution des comités techniques sur les bandes de protection et les municipalités en surplus.
- Action 33 – MENV**
- La démarche de travail est élaborée et l'étude sera amorcée en 2000-2001.
- Action 35 – MAPAQ**
- Quatre types d'activités : information, formation, accréditation et indicateurs de suivi;
 - 1 000 producteurs et 100 conseillers rejoints par des activités de sensibilisation;
 - 100 personnes accréditées – réglage pulvérisateurs;
 - Réduction des pesticides de 5 % (1997 vs 1992)
- Action 36 – MAPAQ**
- 43 projets appuyés par le programme pour une aide de plus de 1 million \$.

**BILAN
D'AVRIL 2000 À MARS 2001**

- Action 28 – MAPAQ**
- Comité technique en place et plan de travail implanté; cibler les pratiques, Agri-Réseau.
- Action 29 – MAPAQ**
- Diffusion du Guide des pratiques de conservation en grandes cultures, 6 000 exemplaires.
- Actions 30 et 34 – IRDA**
- 20 projets et plus de 20 organismes-collaborateurs.
- Action 31 – MENV**
- Travail à amorcer - évaluation du guide de bonnes pratiques pour la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Action 32 – MENV**
- Travaux à amorcer en débutant par la précision du concept de zones à risques.
- Action 33 – MENV**
- Mandat à l'UQCN pour la réalisation d'une étude visant à analyser l'aide offerte dans certains pays et son application au contexte québécois.
- Action 35 – MAPAQ**
- 2 000 producteurs et conseillers rejoints par des activités de sensibilisation
 - 90 personnes accréditées, réglage de pulvérisateurs
 - Réduction des pesticides de 5 % (1997 vs 1992)
 - Diminution de la présence de pesticides dans les fruits et légumes, hors norme passant de 9 % à 0,3 % sur sept ans.
- Action 36 – MAPAQ**
- 68 projets appuyés par le programme pour une aide de plus de 1,6 million de dollars.
- Action 37 – IRDA**
- 50 projets et plus de 40 organismes-collaborateurs
 - Le principal programme de R&D de l'Institut.

**BILAN
D'AVRIL 2001 À MARS 2002**

- Action 28 – MAPAQ**
- Développement d'un volet « Réduction de la pollution diffuse » pour le programme Prime-Vert;
 - Mise à jour du site Web Agri-Réseau.
- Action 29 – MAPAQ « Action complétée »**
- Le Guide des pratiques de conservation en grandes cultures figure parmi les sources d'information les plus utiles pour le secteur des grandes cultures.
- Actions 30 et 34 – IRDA**
- 24 projets et plus de 21 organismes collaborateurs.
- Action 31 – MENV**
- Guide des bonnes pratiques – Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : mis à jour et diffusé.
- Action 32 – MENV**
- Des travaux de réflexion sur la relation entre la qualité de l'eau de certains bassins agricoles et différents paramètres des sols et de la fertilisation ont mené à un resserrement des exigences concernant l'ajout d'animaux dans les zones à risque de dégradation (modification RRPOA en juin 2001).
- Action 33 – MENV**
- L'UQCN déposait au MENV et au MAPAQ, en mars 2002, une version préliminaire d'un rapport d'étude intitulé L'évaluation des programmes d'aide à l'installation de pratiques de protection des cours d'eau en milieu agricole.
- Action 34 – IRDA**
- Voir action 30
- Action 35 – MAPAQ**
- Réduction plus importante des ventes d'ingrédients actifs (i.a.) en 1998 et 1999 de 11,5 % et de 7,1 % respectivement par rapport à 1992.
- Action 36 – MAPAQ**
- 27 projets de transfert technologique pour une aide d'environ 500 000 \$ sur 2 ans et 94 projets financés depuis 1998.
- Action 37 – IRDA**
- 52 projets et plus de 40 organismes collaborateurs. La protection intégrée des cultures représente un des principaux programmes de recherche de l'IRDA.

CIBLE C. La valorisation et la certification environnementales

Situation prévalant lors de l'élaboration du plan d'action (automne 1998)

- Des efforts ponctuels et spécifiques à certaines composantes du système agricole (conservation des sols, cultures sans herbicide...) sont faits, mais, globalement, il n'y a pas, à ce jour, de véritable stratégie partagée par les divers partenaires pour une mise en valeur des initiatives.
- Dans le domaine de la certification environnementale, la réflexion est engagée au sein de diverses institutions. Sur le terrain, certaines expériences de développement de labels, de produits et/ou de pratiques agricoles, sont démarrées (certification ISO, agriculture biologique, appellations particulières...).

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*) leadership	Éléments de suivi
VALORISATION DES AGRICULTEURS QUI UTILISENT DE BONNES PRATIQUES EN AGROENVIRONNEMENT	D'ici 2001, élaboration et proposition d'un concept de valorisation des agriculteurs et agricultrices qui utilisent de bonnes pratiques en agroenvironnement ainsi qu'examen des scénarios de mise en place	38. Finaliser le concept, procéder au choix des bonnes pratiques en agroenvironnement et établir les modes de reconnaissance à privilégier	MAPAQ*, MENV, MAMM, UPA, CFQ, AQINAC, OAQ, UQCN, FQM, UMQ	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques ciblées • Concept élaboré • Scénarios de mise en place développés • Clientèle rejointe
CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	D'ici 2005, mise en place d'un système d'accréditation environnementale crédible et accessible à l'ensemble des fermes (procédures et critères du système élaborés d'ici 2003)	39. Développer et mettre en place un mode de certification	UPA*, MENV, UQCN, MAPAQ, OAQ, AQINAC	<ul style="list-style-type: none"> • Document de référence • Système de certification développé • Système opérationnel • Clientèle rejointe

CIBLE D. Implantation d'instruments économiques

Axes de travail	Résultats visés	Actions à réaliser	Partenaires engagés (*) leadership	Éléments de suivi
ÉCOCONDITIONNALITÉ	Avant 2005, implantation de l'écoconditionnalité comme condition d'accès à l'aide offerte par La Financière agricole (objectif à préciser à la suite de la définition du concept et des modalités d'application)	40. Définir le concept québécois d'écoconditionnalité et proposer des modalités pour l'introduire dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et productrices agricoles (échéance : début 2002)	MAPAQ*, MENV, UPA, UQCN	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport du sous-groupe de travail • Proposition des membres au gouvernement du Québec • Respect de l'échéance

BILAN D'AVRIL 1999 À MARS 2000	BILAN D'AVRIL 2000 À MARS 2001
<p>Action 38 – MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition par le MAPAQ d'un concept de valorisation incluant des scénarios de reconnaissance; • La définition de 31 bonnes pratiques a été réalisée de façon préliminaire, • Le 20 décembre 1999, formation d'un Comité de travail sur la valorisation. <p>Action 39 – UPA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet en élaboration à l'UPA – on vise à rejoindre l'ensemble des producteurs agricoles. • L'UQCN a produit en mai 1999 un document de réflexion sur la certification agroenvironnementale. • L'OAQ a tenu en août 1999 un symposium sur la certification agroenvironnementale. • Le MENV a appuyé un projet-pilote en Estrie sur la mise en place d'une certification ISO 14001. 	<p>Action 38 – MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du Comité de coordination multipartite de la valorisation environnementale; • Action recentrée, en 2000-2001, vers la définition de bonnes pratiques à promouvoir; • Production document préliminaire intitulé <i>Bonnes pratiques environnementales</i>. <p>Action 39 – UPA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux sur la comparaison des règles et procédures liées à l'implantation de différents modes de certification. • Choix d'un mode de certification de type système gestion environnementale (SGE). • Critères visés : accessible à toutes les entreprises agricoles, facile d'application, abordable, s'harmonisant aux certifications nationales et internationales. • Projet d'entente en élaboration sur l'implantation d'un SGE.

BILAN D'AVRIL 2001 À MARS 2002
<p>Action 38 – MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion gratuite de 18 000 exemplaires du document <i>Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole</i>. • Un « Phénix de l'environnement » a été décerné aux réalisateurs de cet outil de vulgarisation, soit la CFQ, le MAPAQ, l'OAQ et l'UPA. <p>Action 39 – UPA</p> <p><i>L'Entente spécifique sur l'implantation d'un système de gestion environnementale (SGE) en milieu agricole a été signée entre les partenaires en décembre 2001. Le comité de gestion a amorcé ses travaux, alors que le comité de projet auquel siègent le MAPAQ, le MENV, le CRE Estrie et l'UPA a tenu plusieurs rencontres de travail en présence du consultant responsable de la production des biens livrables.</i></p>

Situation prévalant en 2000-2001
<ul style="list-style-type: none"> • Malgré les nombreuses actions réalisées et des résultats positifs, force est de constater que le milieu agricole est interpellé pour accélérer son virage. • L'écoconditionnalité, qui consiste à faire du respect des normes environnementales une condition d'admissibilité à l'aide gouvernementale, se présente comme un incontournable pour favoriser l'accélération de ce virage. • Le gouvernement du Québec a exprimé sa volonté d'aller de l'avant dans l'implantation de l'écoconditionnalité en introduisant ce concept dans la loi sur La Financière agricole du Québec et la signature de la <i>Convention de mise en œuvre de l'écoconditionnalité dans le secteur porcin</i>. • L'implantation de ce concept compte de nombreux défis d'application et peut impliquer une grande variété de modalités, comme en fait foi le tour d'horizon des expériences étrangères.

BILAN D'AVRIL 2001 À MARS 2002
<p>Action 40 – MAPAQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité de travail devant définir une approche typiquement québécoise de l'écoconditionnalité et devant analyser divers scénarios d'application dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et productrices agricoles; • Les travaux se poursuivent sur une première version de la définition de l'écoconditionnalité et des principes directeurs qui guideront l'application de ce concept dans le secteur agricole.

ENTREPOSAGE ET GESTION DES FUMIERS

ACTION 13 - Évolution des projets de structures d'entreposage des fumiers et investissements 1998-2002

Année	Projets	Investissement privé et public
1998-1999	543	26,7 M\$
1999-2000	1 082	62,5 M\$
2000-2001	1 222	80,4 M\$
2001-2002	1 110	76,9 M\$

Source : MAPAQ, Prime-Vert, mars 2002

ACTION 13 - Résultats atteints sur le plan des structures d'entreposage selon le programme Prime-Vert

Cibles	1999-2000	2000-2001	2001-2002
14 670 entreprises assujetties au RRPOA	57 %	64 %	71 %
1,63 M d'unités animales correspondantes	73 %	78 %	84 %

Source : Prime-Vert, MAPAQ, mars 2002

ACTION 13 - Estimation du nombre d'entreprises visées par Prime-Vert, sans structure d'entreposage au 1^{er} avril 2002 versus les entreprises conformes

Entreprises	Nombre	%	Moyenne
100 u.a. et (+)	360	8	170 u.a.
51 à 99 u.a.	1 980	46	62 u.a.
35 à 50 u.a.	1 920	45	40 u.a.
Prévues à Prime-Vert	4 260	100	61 u.a.

Conformes Prime-Vert 10 410 - 131 u.a.

Sources : Fiche d'enregistrement des entreprises agricoles, MAPAQ Prime-Vert, MAPAQ.

ACTION 14 - Évolution du nombre de certificats d'autorisation délivrés par le MENV

Année	Nombre	Variation 1998
1998-1999	1 442	...
1999-2000	1 848	+ 28 %
2000-2001	1 995	+ 38 %
2001-2002	2 000	+ 39 %

Source : MENV, juin 2002

ACTION 17 - Volume annuel additionnel de lisier épandu par rampe*

Année	Projets financés	Volume m ³
1997-1998	51	159 000
1998-1999	73	254 000
1999-2000	66	229 000
2000-2001	78	308 000
2001-2002	78	310 000

* Épandage à forfait non inclus

Sources : Programme Prime-Vert, MAPAQ, mars 2002

GESTION DES FERTILISANTS (I)

ACTION 22 a) - Évolution de l'effectif des clubs-conseils en agroenvironnement

Année	Clubs	Membres	Variation
1998-1999	53	2 239	-
1999-2000	72	3 170	+ 42 %
2000-2001	76	4 018	+ 27 %
2001-2002	76	4 949	+ 23 %

Source : CDAQ - MAPAQ, mars 2002

ACTION 22 b) - Inscriptions aux cours PAEF I et II offerts dans le réseau collégial, année scolaire se terminant le 30 juin 2002

Cours	98-99	99-00	00-01	01-02	Cumulatif
PAEF I	180	336	105	176	777
PAEF II	60	227	143	127	557
(réussite) ¹	(51)	(170)	(131)	(114)	(466)
Total	220	563	248	303	1334

¹ Nombre d'entreprises ayant réussi le cours

Sources : Direction du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire, MAPAQ, août 2002

ACTION 22 c) - Estimation du nombre d'entreprises agricoles tenues de produire un PAEF selon le calendrier prévu au RRPOA

Type d'exploitation	Nombre	Calendrier
En surplus dans 3 bassins	1 430	Octobre 1999
En surplus hors des 3 bassins	2 070	Octobre 2000
Fumier liquide ou > 75 u.a.	9 150	Octobre 2001
Engrais minéraux	6 370	Octobre 2002
< 75 u.a.	2 950	Octobre 2003
TOTAL visé par le PAEF	21 970	

Source : Fiche d'enregistrement des entreprises agricoles, MAPAQ 2000, mise à jour mars 2002.

ACTION 22 c) Personnes ressources utilisées pour la réalisation du PAEF des membres et non-membres des CCA¹

Intervenants	Membres	Non-membres
Professionnel MAPAQ	22, 2,4 %	18, 6,6 %
Professionnel CCA	872, 93,9 %	81, 29,6 %
Professionnel privé indépendant	18, 1,9 %	74, 27,0 %
Représentant de votre fournisseur d'intrants	5, 0,5 %	64, 23,4 %
Le producteur lui-même	6, 0,7 %	23, 8,4 %
Autre	6, 0,7 %	14, 5,1 %

¹ Sondage effectué auprès de 1280 entreprises membres et 877 non membres des clubs-conseils en agroenvironnement dont respectivement 929 et 274 ont répondu à cette question.

Source : Direction de l'évaluation de programmes, MAPAQ, août 2002.

GESTION DES FERTILISANTS (II)

ACTION 22 c) - Estimations¹ du nombre de PAEF et de suivis de PAEF réalisés par cinq intervenants

Intervenants	99-00	00-01	01-02
Organismes de gestion des fumiers	414	595	691
Consultants privés ²	250	350	825
Clubs-conseils en agroenvironnement	473 ³	1 521 ³	3 532
Coopérative fédérée de Québec	250	450	700
AQINAC (membres)	300	450	1 250
TOTAL	1 687 ³	3 366 ³	6 998

¹ Inclut pas les PAEF réalisés par les agriculteurs ayant réussi le cours. ² Estimation de l'OAQ sur le nombre de PAEF réalisés dans le privé. ³ Données mises à jour.

Sources : Fiches action et communication partenaires - août 2002

ACTION 25 a) - Taux d'utilisation (% u.a.) de la phytase dans l'alimentation des animaux

Production	1998	2000	2002
Porc	25 %	40 %	83 %
Volaille	-	-	30 %
Poulet à griller / dindon	-	-	10 %

Sources : Portrait agroenvironnemental des fermes, 1999 ; AQINAC, estimations août 2002 ; Sondage FPPQ, 2002.

ACTION 25 c) - Évolution de la clientèle des Organismes de gestion des fumiers (OGF), 1999-2002

Organismes	1999-2000	2000-2001	2001-2002
COGENOR - Lanaudière	97	100	148
AGEO - Montérégie	150	200	303
FERTIOR - Chaud.-App.	324	480	573
TOTAL	571	780	1024

Source : MAPAQ, Prime-Vert, mars 2002

GESTION DES PESTICIDES

ACTION 35 - Évolution entre 1992 et 1999 des ventes de pesticides dans le secteur agricole au Québec

Année	Vente d'ingrédients actifs (kg)	Variation 1992
1992	2 886 235	-
1997	2 732 751	- 5,3 %
1998	2 553 407	- 11,5 %
1999	2 682 691	- 7,1 %

Source : Bilan des pesticides 1998 et 1999, MENV, octobre 2002

ACTION 35 - Évolution de l'indice de pression des pesticides

Année	Indice de pression kg / hectare	% de réduction
1992	3,64	-
1997	3,22	- 11,5 %
1998	3,15	- 13,5 %
1999	3,21	- 11,8 %

Source : Bilan des pesticides 1998 et 1999, MENV, octobre 2002

CONSERVATION DES SOLS ET PROTECTION DES COURS D'EAU

ACTIONS 19, 27, 30, 34, 37 - Évolution des activités de l'IRDA depuis sa création en 1998

Activités	98-99	99-00	00-01	01-02
Projets de R&D en agroenvironnement	86	110	113	113
% des projets en agroenvironnement	66 %	78 %	90 %	86 %
Activités de transfert technologique	n. d.	216	270	306
Organismes partenaires et collaborateurs	n. d.	+ 65	+ 90	+ 120
Investissements privés et publics	n. d.	5,2 M\$	6,7 M\$	8,5 M\$

Source : IRDA, août 2002

ACTIONS 19, 27, 30, 34, 37 - Projets de R & D 2001-2002 menés par l'IRDA et s'inscrivant dans les axes du Plan d'action « Un environnement à valoriser »

Domaines prioritaires	Projets ^a
Entreposage et gestion des fumiers	19
Gestion des fertilisants	18
Conservation des sols et protection des cours d'eau	24
Utilisation des pesticides	52
TOTAL	113

(^a) tels que précisé par l'IRDA pour les actions # 19, 27, 30, 34 et 37.

Source : IRDA, juillet 2002

ACTIONS 28, 29, 30 - Évolution des superficies des membres des CCA sous travail réduit et labour

Année	Travail réduit	Labour
1998-1999	24 %	76 %
1999-2000	27 %	73 %
2000-2001	34 %	66 %
2001-2002 ¹	36 %	64 %

¹ Données préliminaires

Source : Coordination des clubs-conseils en agroenvironnement, septembre 2002

GESTION DES PESTICIDES

ACTION 36 - Évolution des superficies¹ des membres des CCA sous lutte intégrée

	98-99	99-00	00-01
Superficies sous traitement d'herbicides	58 773	117 906	175 749
Superficies sous lutte intégrée	5 197 (9 %)	20 826 (18 %)	42 214 (24 %)

¹ Essentiellement de céréales, maïs et soja et une faible portion de pomme de terre

Source : Bilan des CCA 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2001. Pour 2001-2002, les données préliminaires indiquent 33 %.

7. NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2001-2002

Les réalisations décrites dans cette section traiteront de façon plus détaillée de l'état d'avancement en 2001-2002 des 40 actions du plan et de leurs perspectives pour 2002-2003.

N.B. Les libellés des actions ont été abrégés pour faciliter la consultation.

CIBLE A : Élaboration d'un état de situation

Résultat visé

D'ici 2000, la réalisation du portrait agroenvironnemental de quelque 20 000 fermes québécoises

ACTIONS 1, 2, 3 : Préparer, réaliser et faire connaître les résultats du recensement

« Actions complétées »

Le *Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* figure parmi les sources d'information les plus utiles et pertinentes au secteur agricole. Il sert à documenter les problématiques agroenvironnementales et à hiérarchiser les interventions régionales et sectorielles de développement durable de l'agriculture. Pour plus d'information sur les résultats de ces actions, consulter le Bilan mi-parcours des réalisations 1998-2001 à l'adresse électronique <http://www.agr.gouv.qc.ca/forum01/index.html>

CIBLE A : Élaboration d'un état de situation

Résultat visé

D'ici 2001, la précision et le calibrage des pistes d'action prioritaires

ACTION 4 : Étudier les objectifs de croissance et leurs impacts sur l'environnement

Étude en cours de réalisation au MENV faisant appel à un outil développé par l'INRS-Eau, le système GIBSI; l'évaluation portera unique-

ment sur le bassin versant de la rivière Chaudière et sur ses sous-bassins.

ACTION 5 : Analyser les données du recensement sur une base territoriale et sectorielle de façon à pouvoir développer des solutions pour corriger les problématiques les plus aiguës

Le cadre d'intervention en matière d'agroenvironnement de l'UPA et les stratégies de résultats des 14 directions régionales du MAPAQ ciblent en priorité les mesures les plus susceptibles de contribuer à une amélioration de la qualité de l'environnement et à une cohabitation harmonieuse. Une révision annuelle des plans d'action de ces organismes permet d'apporter les ajustements nécessaires. Une appréciation liée aux efforts consentis en agroenvironnement sera disponible avec la mise à jour du *Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* (voir action 10).

ACTION 6 : Développer des objectifs et des indicateurs de suivi reconnus et standards

« Action complétée »

La mise à jour du *Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec* permettra aux membres du groupe de travail de suivre les objectifs qu'ils se sont fixés en 2000-2001 en matière de gestion des fertilisants, de conservation des sols et de protection des cours d'eau (voir action 10).

ACTION 7 : Produire des bilans réguliers sur l'état de l'environnement en milieu agricole

Une édition est en cours de réalisation sur l'état de situation de l'environnement en milieu agricole au Québec à partir de la mise à jour du document de travail intitulé *L'état de l'environnement en milieu agricole*. La parution de ce rapport, initialement prévue pour 1999, a été reportée et sera actualisée en fonction des

données du Recensement agricole 2001 de Statistique Canada (échéance automne 2002).

Des rapports sont à venir sur le suivi de la qualité des eaux de surface de 20 rivières et ruisseaux drainant des petits bassins versants agricoles afin de connaître l'impact de l'agriculture sur la qualité physicochimique et bactériologique de l'eau. Les bassins versants sont représentatifs de divers degrés d'occupation du territoire par les élevages et les cultures.

Une étude sur la qualité de l'eau potable en milieu agricole à production animale intensive est amorcée. Parmi les résultats recherchés figurent les risques associés à l'environnement et à la santé humaine. L'étude se déroule dans quelque 159 municipalités situées dans les bassins versants des rivières Chaudière, Etchemin, Boyer, Bayonne, L'Assomption, Yamaska et Nicolet (échéances : échantillonnage de puits privés s'échelonnant du 6 au 31 mai 2002 et publication des résultats prévue pour mai 2003).

ACTION 8 : Soutenir un projet-pilote pour une MRC qui permettra d'explorer un mode de planification du développement de la zone agricole prenant en compte la problématique agroenvironnementale du territoire

Une entente intervenue entre le MAMM et la MRC des Etchemins a permis, en 2001-2002, le premier de trois versements de 50 000 \$ sur 2 ans, pour réaliser un projet pilote relatif à l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du territoire agricole. Ce premier versement servira à produire l'inventaire de la connaissance spatiale du territoire.

Le MAMM évaluera en 2002-2003, avec la collaboration de l'OAQ, de la FQM et de l'UMQ, la faisabilité d'exporter la démarche vers d'autres MRC.

ACTION 9 : Faire une évaluation des bénéfices économiques, sur le plan social et environnemental, liés à l'atteinte des objectifs du plan d'action

« Action complétée »

CIBLE A : Élaboration d'un état de situation

Résultat visé

D'ici 2005, la mise en place d'un processus de mise à jour régulière et améliorée de l'information relative aux pratiques agroenvironnementales des entreprises agricoles

ACTION 10 : Concevoir un système de mise à jour du Portrait agroenvironnemental des fermes

Le Comité de gestion du *Portrait agro-environnemental des fermes du Québec* s'est donné un comité technique en 2001-2002, pour examiner et recommander des scénarios de mise à jour du portrait en fonction des objectifs retenus :

- mesurer l'évolution des pratiques agricoles depuis 1998 ;
- évaluer l'efficacité des mesures prises dans le cadre des plans d'action individuels des partenaires agricoles.

Les outils d'information envisagés à ce jour pour actualiser le portrait sont notamment :

- la fiche d'enregistrement du MAPAQ;
- un sondage sur les pratiques agricoles.

La fiche d'enregistrement du MAPAQ devrait permettre de géopositionner les exploitations agricoles. Un projet de questionnaire pour le sondage a été réalisé et validé auprès des producteurs et productrices. Des avis d'experts en statistiques ont permis d'évaluer la taille de l'échantillon et le degré de précision des informations à recueillir. Les coûts associés au scénario à l'étude ont fait l'objet d'une évaluation préliminaire.

Des précisions sur les échéanciers des opérations de mise à jour, sur les modes de traitement des données et sur les cadres de présentation seront connues en 2002-2003.

ACTION 11 : Développer un suivi de l'évolution des perceptions de la population à l'égard des activités agricoles et de leur impact sur l'environnement.

« Action complétée »

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Entreposage et gestion des fumiers :

- D'ici 2003, entreposage étanche et suffisant des fumiers tel que prévu à la réglementation et selon le calendrier du programme Prime-Vert
- D'ici 2005, épandage de 50 % des volumes de lisiers selon des méthodes* minimisant la propagation des odeurs et les pertes en éléments fertilisants

* utilisation de rampes d'épandage et incorporation rapide des fumiers épandus des cultures annuelles

ACTIONS 12, 16, 20 : Réaliser des activités d'information, de sensibilisation et de perfectionnement liées aux axes de travail retenus

Cette année encore, les partenaires membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » se sont impliqués dans la réalisation de nombreuses activités pour améliorer les pratiques de gestion en vigueur sur les exploitations agricoles et, plus spécifiquement, celles des domaines de l'entreposage des fumiers, de la gestion des fumiers et autres fertilisants, de la conservation des sols, de la protection des cours d'eau et de la qualité de l'eau, de l'usage des pesticides et de la protection de la qualité de l'air. La CFQ, l'UPA, le MENV et le MAPAQ ont rejoint plusieurs centaines d'agricultrices et d'agriculteurs par l'organisation de journées d'information, de colloques, de démonstrations à la ferme et autres activités de sensibilisation et de communication.

Tel qu'annoncé dans le Bilan de l'an 2, ces activités recensées sous les actions 12, 16 et 20 du bilan annuel sont regroupées dorénavant sous une seule rubrique.

CFQ

- 1 500 carnets de champs (format pratique de registre d'épandage) ont été distribués dans le réseau coopératif.
- 7 journées d'information sur les exigences réglementaires ont rejoint au moins 350 producteurs et productrices membres de 7 coopératives.
- Un document sur les normes agroenvironnementales a été élaboré et une session de formation a été préparée à l'intention des représentants en production porcine.
- Des sessions de perfectionnement ont été offertes aux 35 conseillers en agroenvironnement et aux experts-conseils :
 - une journée d'information sur les boues de papetières (15 personnes);
 - une séance sur le logiciel de fertilisation (130 personnes);
 - une conférence sur la valorisation des résidus de papetières (266 personnes);
 - une journée sur la fertilisation (192 personnes);
 - une formation en analyses de sol (46 personnes);
 - une formation sur la fertilisation (31 personnes).

MAPAQ

- Plus de 418 activités ont été réalisées, dont :
 - 43 portant sur le travail réduit (10 %);
 - 67 portant sur la réduction de la fertilisation (16 %);
 - 74 portant sur la lutte intégrée (18 %);
 - 74 portant sur la protection des cours d'eau (18 %);
 - 160 portant sur d'autres bonnes pratiques (38 %).

Les nombreux articles publiés par les conseillers des directions régionales du MAPAQ rejoignent

gnent l'ensemble des producteurs et des productrices agricoles.

- Le personnel du MAPAQ a aussi réalisé plusieurs activités qui ont permis de faire connaître les efforts en agroenvironnement du monde agricole au grand public et aux intervenants du milieu.

MENV

- Une nouvelle édition du guide technique d'entreposage des fumiers a été publiée en janvier 2002.
- La vérification et le contrôle des PAEF et des registres d'épandage sont réalisés par le personnel de toutes les directions régionales.
- De nombreuses activités d'information et de communication ont été réalisées :
 - conférences lors de colloques portant sur l'agroenvironnement;
 - articles dans les journaux;
 - émissions de télévision;
 - conférences de presse;
 - rencontres avec des collaborateurs comme les conseillers des directions régionales du MAPAQ, des CCA;
 - forums « PAEF »;
 - lettres transmises aux producteurs et productrices pour les sensibiliser à l'obligation de détenir un PAEF et un registre d'épandage;
 - aide à la préparation de la nouvelle version du Carnet de champs afin d'y intégrer toute l'information réglementaire en matière de fertilisation. Cet outil a été réalisé par la coordination des CCA.

UPA

- Les agents agroenvironnementaux ont organisé plusieurs activités de sensibilisation et d'information.
- Le CDAQ a produit un document de vulgarisation sur l'analyse des fumiers et des lisiers accompagné d'un registre d'épandage. Publiés à 10 000 exemplaires et distribués par les CCA, ces

outils sont disponibles sur Internet aux adresses :

- http://www.cdaq.qc.ca/Content_Documents/Registre_epandage.pdf (Registre d'épandage) et
- http://www.cdaq.qc.ca/Content_Documents/Dep_Analyse_Fumiers.pdf (Analyse des fumiers).
- Plusieurs articles ont été publiés dans *La Terre de chez nous* ainsi que dans les revues spécialisées *Porc Québec*, *Bovins du Québec* et *Producteurs de lait québécois*.
- La Fédération des producteurs de pommes de terre a produit une trousse d'autoévaluation en agroenvironnement et l'a distribuée à l'ensemble de ses membres au printemps 2002.
- La revue *Grandes cultures* a publié un dossier spécial sur le PAEF en avril 2001.

STRATÉGIE PHYTOSANITAIRE

- Le site Web de la Stratégie a été bonifié et mis à jour.
- Des cours, ateliers et démonstrations sur l'identification des mauvaises herbes, le dépistage, la réduction des pesticides et la lutte intégrée ont été offerts à la collectivité.
- Le programme, les projets qu'il subventionne et les résultats de ces projets ont été promus lors de divers événements (colloques, journées champêtres, etc.).
- Depuis 1998, on évalue à plus de 150 000 exemplaires depuis 1998 le nombre de documents offerts gratuitement aux collectivités.

CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT

- Les conseillers des CCA ont ciblé cette année la promotion de la lutte intégrée des mauvaises herbes :
 - Entre mai et septembre 2002, 41 ateliers de sensibilisation et de vulgarisation ont été présentés dans divers sites de démonstration. Ces activités ont rejoint plus de 787

participants, dont 521 producteurs et productrices agricoles;

- En janvier 2002, le président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec invitait l'ensemble des syndicats spécialisés de cultures commerciales à la conférence « Promotion de la lutte intégrée dans les fédérations régionales de l'UPA ». Au total, 6 conférences ont été présentées aux membres des syndicats de base, rejoignant environ 300 producteurs et productrices agricoles. Cette conférence a également été présentée en mars 2002 à une soixantaine de conseillers en agroenvironnement, provenant tant des clubs-conseils, du MAPAQ que de l'UPA.

- Plusieurs activités de formation continue ont été offertes aux quelque 200 conseillers en agroenvironnement travaillant au sein des clubs-conseils en agroenvironnement :
 - Gestion intensive des pâturages;
 - Diagnostic et correction de problèmes de compaction et de drainage;
 - Agriculture de précision.

ACTION 13 : Offrir le soutien technique et financier à la construction d'ouvrages d'entreposage (incluant les méthodes alternatives)

Quelque 1 110 projets de structures d'entreposage des fumiers ont été réalisés en 2001-2002, soit une diminution de 9 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 1 075 sont de nouvelles structures, alors que 35 ont trait à une augmentation de la capacité d'entreposage de structures existantes. Les investissements privés et publics consentis en 2001-2002 pour la construction d'ouvrages totalisent 76,9 millions de dollars (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

Ces nouvelles structures permettent l'entreposage du fumier d'environ 92 000 unités animales additionnelles, ce qui porte le total entreposé selon la réglementation (RRPOA) à 1 366 000 u.a., soit environ 84 % du cheptel visé (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

ACTION 14 : Mettre en place les éléments facilitant la délivrance des certifications d'autorisation

L'examen des demandes de certificats d'autorisation est réalisé systématiquement dans toutes les directions régionales du MENV. Afin de faciliter la délivrance des certificats, certaines directions régionales organisent des rencontres d'information et d'accompagnement avec des exploitants et des agents multiplicateurs comme des agents agroenvironnementaux de l'UPA, du MAPAQ et des municipalités. Divers outils d'analyse développés par le personnel du MENV permettent d'accélérer le traitement des PAEF et d'assurer que les certificats d'autorisation sont délivrés dans le délai prescrit de 90 jours (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

ACTION 15 : Mettre en place les mécanismes de coordination régionale MENV-MAPAQ

La collaboration entre le personnel du MENV et du MAPAQ permet de donner suite promptement aux dossiers étudiés dans le cadre du programme Prime-Vert.

ACTION 16 : Sensibiliser les clientèles aux modes et moments d'épandage reconnus efficaces et respectueux du voisinage et aux exigences réglementaires dans le domaine

Voir action 12.

ACTION 17 : Soutenir l'achat de rampes d'épandage

Les producteurs et productrices ont bénéficié de l'aide de Prime-Vert pour l'acquisition de 78 rampes d'épandage, en 2001-2002. Cet équipement permet d'optimiser la gestion des éléments

ments fertilisants et de minimiser les odeurs. Près de 310 000 m³ additionnels de lisier ont été épandus par rampe cette année, et ce, sans considérer les volumes épandus à forfait, une pratique de plus en plus courante chez les producteurs et productrices agricoles (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

ACTION 18 : Promouvoir des méthodes de gestion des fumiers alternatives à l'épandage (traitement)

En 2001-2002, 4 projets individuels de traitement à la ferme et 2 projets d'usines régionales de traitement (AGRIOR et COMOSPRO) se sont ajoutés.

ACTIONS 19, 27, 30, 34, et 37 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement de pratiques liées aux axes de travail du plan d'action

La programmation scientifique de l'IRDA, approuvée par son conseil d'administration, établit des objectifs et des priorités relativement aux axes de travail du Plan d'action « Un environnement à valoriser » : l'amélioration de l'entreposage et de la gestion des fumiers, la fertilisation, la conservation des sols et la protection des cours d'eau et l'utilisation des pesticides. L'utilisation rationnelle des pesticides, domaine de recherche privilégié par l'IRDA, s'inscrit également à l'intérieur du *Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire* défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

L'IRDA entend accentuer, en 2002-2003, sa poursuite du développement de technologies efficaces pour le traitement des fumiers.

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Gestion des fertilisants : d'ici 2003, réalisation d'un PAEF (Plan agroenvironnemental de fertilisation) par les entreprises visées par le règlement et selon le calendrier prévu

ACTION 20 : Sensibiliser à l'importance du PAEF et du registre d'épandage comme outils de gestion et aux exigences de la réglementation dans ce domaine

Voir action 12.

ACTION 21 : Faciliter la réalisation de PAEF et, au besoin, ajuster la réglementation

Plus de 200 agronomes ont participé à un cours de formation sur le phosphore donné par l'OAQ et le MENV pendant l'hiver 2001 et au printemps 2002. Une meilleure connaissance agronomique et environnementale de la gestion du phosphore devrait permettre aux agronomes de préparer des PAEF dont les recommandations de fertilisation optimisent les rendements, tout en réduisant les risques pour l'environnement.

ACTION 22 : Offrir le soutien technique et financier à la réalisation de PAEF

a) par l'adhésion aux clubs-conseils en agroenvironnement (CCA)

Le nombre de membres des CCA a augmenté de 23 % en 2001-2002 pour atteindre 4 949. L'objectif de 4 500 membres au 31 mars 2002 a donc été nettement dépassé. Près de 200 spécialistes de l'agroenvironnement travaillent au sein des CCA. L'intérêt premier d'un exploitant pour la formule CCA repose souvent dans l'accompagnement assuré par un spécialiste pour réaliser et suivre le PAEF de leur exploitation (voir Tableau 1999-2002 à la page 11).

b) par la formation des exploitants et exploitantes agricoles

Plus de 300 personnes se sont inscrites dans une démarche de formation afin de se préparer à réaliser le PAEF de leur entreprise. De ce nombre, 176 ont suivi le cours PAEF I, visant la sensibilisation aux exigences de cet outil de fertilisation, tandis que 114 personnes sur 127 inscrites ont réussi le cours PAEF II. Ces cours sont offerts depuis 1999 par les maisons d'enseignement du réseau collégial ainsi que par le Centre collégial de formation à distance. Depuis 4 ans, 466 personnes ont réussi le cours PAEF II (sur 557 inscriptions) et sont ainsi habilitées à produire leur PAEF selon les exigences réglementaires. Les modifications réglementaires, entrées en vigueur en juin 2002, obligeront la révision de ces cours pour la prochaine année (voir Tableau 1999-2002 à la page 11).

c) par diverses formules de services-conseils

Sur la base de l'information fournie des principales sources compétentes, plus de 6 998 PAEF auraient été réalisés ou mis à jour cette année, une augmentation de 107 % par rapport à 2000-2001 (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

Un sondage effectué par la Direction de l'évaluation des programmes du MAPAQ concernant le programme Prime-Vert a permis d'estimer le pourcentage de producteurs et productrices détenant un PAEF et d'identifier la personne-ressource retenue pour la réalisation de celui-ci. Des 1 280 membres des clubs-conseils en agroenvironnement et 877 autres producteurs et productrices non membres des clubs-conseils en agroenvironnement qui ont participé au sondage, respectivement 75 % (929 producteurs et productrices) et 31 % (274 producteurs et productrices) ont déclaré détenir un PAEF. L'écart entre le nombre de PAEF des catégories membres et non-membres peut s'expliquer par le fait que les entreprises mem-

bres des CCA sont de taille plus grande et, selon l'échéancier prescrit, tenues plus rapidement de se conformer à l'exigence réglementaire (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

ACTION 23 : Mettre en place un programme de surveillance professionnelle assurant la qualité des services-conseils

L'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) est l'organisme responsable d'accréditer les agronomes et de vérifier leurs compétences. En 2001-2002, l'OAQ a procédé à l'inspection professionnelle de 49 agronomes qui réalisent ou supervisent la réalisation de PAEF. Des 52 PAEF qui ont ainsi été vérifiés, il est résulté 5 enquêtes particulières sur la compétence et 1 retrait de permis d'exercice. Cette surveillance permet d'assurer la qualité des services-conseils offerts dans le domaine de la fertilisation.

ACTION 24 : Promouvoir la valorisation des engrais de fermes

Pour la valorisation des fumiers, l'aide gouvernementale à la mise en œuvre d'usines régionales de traitement provient du « Programme d'aide à l'implantation de vitrines régionales pour les procédés de traitement des fumiers », administré par le MAPAQ et mis en place en 1999 avec l'appui financier du ministère des Finances.

Un deuxième centre régional de traitement des fumiers **COMOSPRO INC.**, en opération dans la région de Charlevoix, s'ajoutait à l'hiver 2002 au premier situé dans la région de la Chaudière-Appalaches et administré par **AGRIOR**. Le promoteur **COMOSPRO INC.** utilise les fumiers de volaille et de bovin et les composte dans le but de les commercialiser dans les réseaux de distribution du secteur horticole.

ACTION 25 : Offrir des solutions aux exploitants et exploitantes ayant une problématique de surplus de fumier à la ferme :

- a) par l'utilisation de méthodes d'alimentation des animaux réduisant les rejets de N et P dans les déjections

L'impact des efforts déployés à ce jour est décrit ainsi par les maîtres d'œuvre :

CFQ

- 95 % des porcs produits par le réseau coopératifs d'éleveurs est alimenté par des trémies-abreuvoirs, qui favorisent la diminution des quantités de lisiers à épandre de 30 % à 40 %.
- 80 % des moulées porcines produites par le réseau coopératif contiennent de la phytase, touchant 1 147 500 porcs et 65 350 truies.
- 14 coopératives sont impliquées dans la fabrication de moulées avec phytase.
- Des journées d'information sur les avantages de l'ajout de phytase dans les moulées ont été organisées à l'intention des producteurs et productrices porcins et avicoles.

AQINAC

- La phytase est utilisée dans l'alimentation de 65 % des porcs, 30 % des poules pondeuses et 10 % des poulets à griller et dindons.
- Un comité de transfert technologique a été mis en place afin d'accompagner les producteurs et productrices dans une démarche de réduction en N et P dans les déjections de leur cheptel (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).
- Un sondage réalisé par la Fédération des producteurs de porcs du Québec et publié en octobre 2002 précise que 83 % des producteurs et productrices de porcs font usage de la phytase dans l'alimentation de leurs animaux.

- b) par l'utilisation d'équipement et de technologies visant la réduction des volumes de fumiers

Voir action 18.

- c) par le recours à un Organisme de gestion des surplus de fumiers (OGF)

On constate cette année une hausse de 31 % du nombre d'entreprises clientes de l'un des trois OGF portant le nombre de clients à 1 024. Plus de 36 personnes travaillent au sein de ces organismes. Le nombre de PAEF réalisés et le nombre d'ententes d'épandage conclues par l'entremise des OGF ont connu une hausse de 19 % et 66 % en 2001-2002 pour atteindre respectivement 691 et 576.

En 2001-2002, les revenus privés et publics aux OGF se sont élevés à environ 1,5 million de dollars.

Selon les informations recueillies lors de l'exercice d'enregistrement des entreprises agricoles en 2000, les 1 024 clients des OGF représentaient environ 3,3 % des entreprises de production. Ces dernières gèrent 13,3 % des unités animales qui produisent 11,9 % des volumes de fumiers (voir Tableau de bord 1999-2002 à la page 11).

ACTION 26 : Mettre à profit les technologies de l'agriculture de précision

L'an dernier, la CFQ s'était donné comme objectif de résultat d'augmenter la superficie échantillonnée en 2001 à plus de 4 900 hectares pour l'élaboration de cartes de fertilité, en plus de la création d'un réseau de formation sur l'agriculture de précision. Les résultats 2001-2002 sont exprimés ainsi par le maître d'œuvre : 223 producteurs et productrices (superficie moyenne de 39 hectares/producteur) ont utilisé les différents services du programme d'agriculture de précision « Passion » pour un

travail au champ et de cartographie, totalisant 8 836 hectares.

En 2002-2003, la CFQ entend mettre sur pied un projet pilote d'application de lisier à taux variable dans le but d'offrir le service à forfait par l'entremise de certaines coopératives locales. Une légère augmentation de l'échantillonnage de sol ciblé est à prévoir en fonction des zones de gestion (déterminées à partir des mesures de la conductivité électrique des sols).

ACTION 27 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment le maintien des grilles de fertilisation à la fine pointe technologique

Voir notes complémentaires à l'action 19.

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Conservation des sols et protection des cours d'eau :

- D'ici 2003, utilisation du travail réduit* du sol sur plus de 25 % des superficies en cultures annuelles
- * travail laissant plus de 30 % de résidus de culture après semis
- D'ici 2005, protection des bandes riveraines* et contrôle de l'accès des animaux aux cours d'eau pour 100 % des entreprises agricoles.

*tel que défini par les normes et politiques en vigueur

ACTION 28 : Mettre en place un comité technique visant à mieux circonscrire les pratiques de conservation des sols et à développer un programme de vulgarisation accordant la priorité à certains territoires et cultures plus à risques

Les membres du comité technique ont travaillé, en 2001-2002, à l'introduction de paramètres de contrôle de la pollution diffuse d'origine agricole dans le programme de financement Prime-Vert. Ainsi, les conseillers pourront soutenir encore davantage les exploitants et exploitantes agricoles en matière de conservation des sols et apprécier les efforts déployés par ces derniers.

Ce comité, composé des répondants et répondantes en conservation des ressources des directions régionales du MAPAQ, a aussi travaillé cette année à l'établissement de meilleurs mécanismes régionaux de communication et à la vulgarisation de divers concepts agroenvironnementaux en conservation des sols, protection des cours d'eau et gestion par bassin versant. Parmi les outils de diffusion privilégiés par les répondants figure le site Web « Agri-Réseau ».

ACTION 29 : Promouvoir le Guide des bonnes pratiques en conservation des sols

« Action complétée »

Le *Guide des pratiques de conservation en grandes cultures* figure parmi les sources d'information les plus utiles et pertinentes, non seulement aux producteurs et productrices en grandes cultures, mais également à tous les exploitants préoccupés par les problématiques agroenvironnementales.

ACTIONS 30 et 34 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ces domaines

(Voir notes, action 19, et Tableau de bord 1999-2002, page 11).

ACTION 31 : Promouvoir les guides de bonnes pratiques de conservation des cours d'eau

Le *Guide des bonnes pratiques - Protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, lié à la politique du même nom, a été mis à jour par le MENV en 2001-2002 et diffusé en avril 2002. Le guide rappelle les orientations de la politique québécoise et aide les intervenants municipaux et propriétaires riverains à appliquer cette politique ou à s'y conformer.

Le MENV envisage maintenant de publier un guide spécifique à l'aménagement des cours d'eau en milieu agricole. Le personnel de la Direction régionale d'Abitibi-Témiscamingue a

déjà amorcé un travail en ce sens et devrait le compléter en collaboration avec les ministères et organismes concernés au cours de 2002-2003. Les partenaires devront convenir par la suite d'une stratégie efficace de diffusion de cet outil.

ACTION 32 : Favoriser la mise en place de plans d'action spécifiques dans les zones à risque de dégradation les plus élevées

Les travaux des comités techniques sur les bandes riveraines et sur les municipalités en surplus, relevant de la Table de concertation sur la réduction de la pollution d'origine agricole, ont permis d'amorcer la réflexion sur la question des zones à risque de dégradation les plus élevées, notamment au regard de la relation entre la qualité de l'eau de certains bassins agricoles et différents paramètres de la qualité des sols et de la fertilisation. C'est dans ce contexte que des modifications au *Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole*, adoptées en juin 2001, resserraient les exigences concernant l'ajout d'animaux dans les zones d'activités limitées (ZAL) et visaient une gestion plus rigoureuse du fumier. Les ZAL sont constituées de municipalités considérées plus à risque parce que les apports de fumier sont supérieurs à ce que les plantes cultivées peuvent prélever.

Avec l'adoption du nouveau *Règlement sur les exploitations agricoles*, en juin 2002, la situation a considérablement évolué. Pour une période variant entre 18 et 24 mois selon la situation géographique, les conditions d'implantation ou d'agrandissement d'une exploitation porcine, notamment, ont été resserrées.

ACTION 33 : Étudier la mise en place de mesures d'aide visant à compenser les coûts liés à l'instauration de pratiques de protection des cours d'eau

La première étape de cette action consistait à produire un rapport d'étude portant sur l'évaluation des programmes d'aides à l'instauration de pratiques de protection des cours d'eau en milieu agricole. Il s'agit d'une revue de littérature réalisée par l'UQCN sur les programmes en place au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le rapport préliminaire déposé en mars 2002, couvrait :

- L'identification et la description des principales pratiques de protection des cours d'eau.
- Les principales formes d'aides publiques favorisant la protection des cours d'eau :
 - aux programmes fédéraux et provinciaux de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario;
 - aux programmes fédéraux du Nebraska et de la Caroline du Nord;
 - en Europe : programmes de pays membres et non membres de la Communauté européenne et, de façon plus spécifique, de la Wallonie, de la France, de la Suède et de la Confédération helvétique.
- Une analyse comparative et une évaluation des diverses formes d'aide répertoriées, soit les types d'aide (financières ou autres), les perceptions des clientèles agricoles, les coûts, les bénéfices, les facteurs de succès et d'échec.
- Une réflexion sur les formes d'assistance à privilégier pour le Québec complètera l'étude.

L'UQCN entend déposer son rapport final au plus tard en décembre 2002. Le MENVP proposera des suites à donner à cette étude et un plan d'action.

CIBLE B : Implantation à la ferme de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Résultat visé

Pesticides : objectifs Stratégie phytosanitaire – en 2003, avoir réduit de 50 % l'utilisation des pesticides par rapport à 1992 et avoir, d'ici 2003, 70 % des superficies en céréales, maïs, soya, pommes et pommes de terre en lutte intégrée

ACTION 35 : Accentuer les efforts de la Stratégie phytosanitaire et en évaluer les perspectives au-delà de l'an 2000

À la suite des efforts soutenus de la Stratégie phytosanitaire, réduction plus importante des ventes d'ingrédients actifs (i.a.) en 1998 et 1999 de 11,5 % et de 7,1 % respectivement par rapport à 1992 contre 5,3 % en 1997. En dépit d'une augmentation des ventes en 1999, due principalement aux fongicides, l'indice de pression en kg i.a./ha demeure stable et comparable à 1997 et affiche une réduction de 11,8 % par rapport à 1992, alors qu'elle était de 13,5 % en 1998. Les quantités d'herbicides affichent une diminution progressive en 1998 et 1999. La proportion des superficies des cultures de céréales-maïs-soya-pommes de terre, sur lesquelles est utilisée la lutte intégrée pour le contrôle des ennemis des cultures est en constante évolution pour les producteurs et productrices membres des Clubs-conseils en agroenvironnement. La proportion atteinte en 2001-2002, d'après des données préliminaires, serait de 36 %.

ACTION 36 : Mettre en œuvre le Programme agroenvironnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire défini dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent – Phase 3

Pour la période 2001-2003, des activités de transfert technologique ont été mises en priorité afin d'accentuer davantage les efforts pour l'atteinte des objectifs de réduction des quan-

tités de pesticides et d'augmentation des superficies en lutte intégrée.

En 2001-2002, 27 projets de transfert technologique ont été acceptés pour une aide financière de 486 784 \$ répartie sur deux ans, soit 322 867 \$ en 2001-2002 et 163 917 \$ en 2002-2003. Des sommes résiduelles ont permis de réaliser de nombreuses activités d'information et de sensibilisation présentées précédemment à l'action 12. Depuis 1998, des 141 projets présentés au programme, 94 ont été acceptés, pour une aide financière totalisant environ 2,2 millions de dollars. De ces 94 projets, 65 concernent les grandes cultures (céréales, maïs, soya), 17 la pomiculture et 12 la pomme de terre.

ACTION 37 : Associer l'IRDA à l'évaluation et au développement des pratiques dans ce domaine

Voir notes complémentaires à l'action 19.

CIBLE C : Valorisation et certification environnementales

Résultat visé

D'ici 2001, élaboration et proposition d'un concept de valorisation des exploitants et exploitantes qui utilisent de bonnes pratiques en agroenvironnement, ainsi qu'examen de scénarios de mise en place

ACTION 38 : Finaliser le concept, procéder au choix des pratiques et identifier les modes de reconnaissance

La publication intitulée *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*, produite par le MAPAQ, la CFQ, l'OAQ et l'UPA, a mérité un Phénix de l'environnement dans la catégorie « Éducation et sensibilisation » lors du 5^e Rendez-vous de l'excellence en environnement, le 30 mai 2002.

En plus de présenter 26 pratiques plus respectueuses de l'environnement à appliquer dans la gestion d'une exploitation agricole, cette publication encourage l'adoption d'une démarche de planification environnementale à la ferme encadrée par des services spécialisés.

Un plan de communication, élaboré en concertation avec les partenaires, continuera à assurer en 2002-2003 la diffusion gratuite de cet outil auprès des clientèles. Déjà, les conseillers et conseillères l'utilisent pour réaliser des activités de vulgarisation, d'information et de communication en agroenvironnement.

CIBLE C : Valorisation et certification environnementales

Résultat visé

D'ici 2005, mise en place d'un système d'accréditation environnementale crédible et accessible à l'ensemble des fermes (procédures et critères du système élaborés d'ici 2003)

ACTION 39 : Développer et mettre en place un mode de certification

Une entente spécifique sur l'implantation d'un système de gestion environnementale (SGE) en milieu agricole a été signée entre les partenaires en décembre 2001. Une rencontre du comité de gestion s'est tenue le 12 février 2002. Le comité de projet composé du MAPAQ, du MENV, du CRE Estrie et de l'UPA a tenu plusieurs rencontres de travail en présence de la firme choisie pour développer les outils du modèle retenu : un modèle de gestion à trois niveaux accessible à l'ensemble des producteurs et des productrices.

Rappelons que cette entente spécifique lie 13 partenaires. Le projet, qui se réalisera sur une période de 3 ans, nécessitera une contribution financière totale des partenaires de 1 154 296 \$.

En 2002-2003, il est prévu :

- de maintenir la certification des deux entreprises certifiées à ce jour, ISO 14001 : La Framboisière de l'Estrie et La ferme laitière Jean-Noël Groleau Inc.;
- de procéder à la certification de six nouvelles fermes;
- de repérer 68 autres entreprises intéressées par une démarche de certification environnementale.

CIBLE D : Implantation d'instruments économiques

Résultat visé

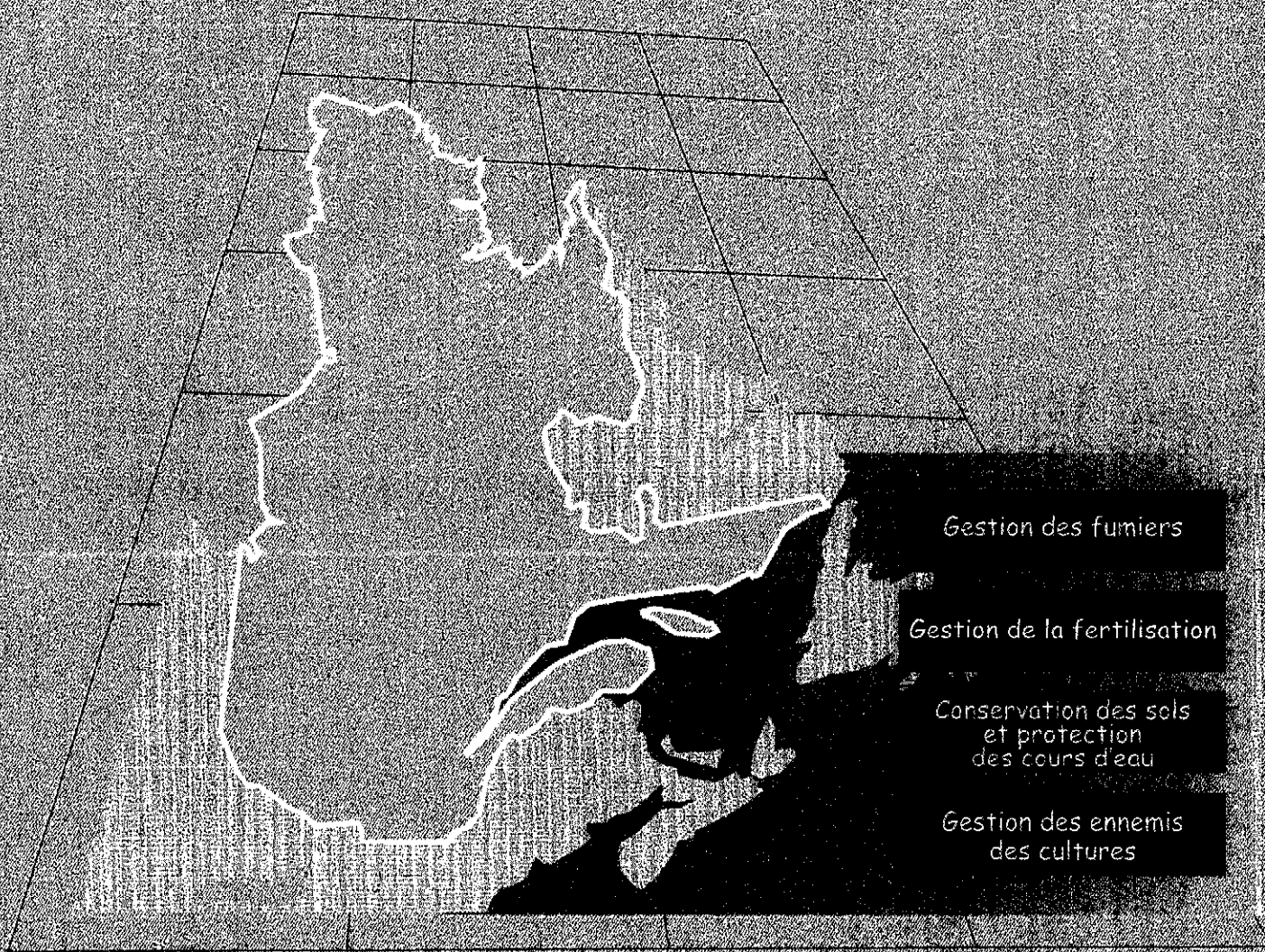
Avant 2005, implantation de l'écoconditionnalité comme condition d'accès à l'aide offerte par la Financière agricole du Québec

ACTION 40 : Définir le concept québécois de l'écoconditionnalité et proposer des modalités pour l'introduire dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et aux productrices agricoles

Pour répondre au mandat que leur confiait le ministre du MAPAQ, en avril 2001, les membres du Groupe de travail « Un environnement à valoriser » ont mis en place un comité de travail pour définir une approche typiquement québécoise de l'écoconditionnalité pour l'ensemble des secteurs agricoles et pour étudier la mise en place de divers scénarios d'application dans les programmes de soutien financier destinés aux producteurs et productrices agricoles.

Les membres de ce comité se sont réunis à quatre reprises entre le 17 septembre 2001 et le 3 avril 2002, alors que leur comité technique s'est réuni neuf fois. Les travaux menés au 31 mars ont conduit à une première version de la définition de l'écoconditionnalité et des principes directeurs qui devraient guider l'application du concept dans le secteur agricole.

Les travaux de ce comité évolueront en 2002-2003 en fonction de recherches et de consultations menées auprès de personnes ressources américaines et européennes. Ils prendront également en compte les recommandations du Groupe de travail sur la mise en œuvre de l'écoconditionnalité dans le secteur porcin. On se souviendra que ce groupe de travail est issu d'une entente intervenue entre le ministre du MAPAQ et la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Ce groupe entend développer dès l'automne 2002 un projet pilote d'application du concept d'écoconditionnalité dans le secteur porcin.



Gestion des fumiers

Gestion de la fertilisation

Conservation des sols
et protection
des cours d'eau

Gestion des ennemis
des cultures

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

